

VIVRE À PONTLEVOY

Janvier 2020 | N° 35





La vie de la commune

- 4 Organigramme
- 5 Budget et fiscalité
- 6 Les faits marquants de l'année 2019
- 7 La vie des commissions
- 11 AFR

La vie intercommunale

- 12 Les brèves de la Communauté de communes Val de Cher Controis
- 15 L'AICEM
- 16 SIAEP de la Vigne aux Champs
- 18 LE SMIEEOM
- 20 Le SIAAM

Éducation

- 21 Association des parents d'élèves de l'école publique de Pontlevoy
- 22 Lycée Catholique de Pontlevoy et Collège British
- 23 La Merisaie

La vie associative

- 24 **LA PONTILÉVIENNE SOCIÉTÉ SPORTIVE ET CULTURELLE**
- 24 Pontiléviennne - Théâtre des Jeunes
- 25 La Pontiléviennne Cyclo club
- 25 Pontiléviennne – Batterie fanfare
- 26 **FOYER RURAL DE PONTLEVOY**
- 26 Foyer Rural – Club des Aînés
- 27 Foyer Rural – Club Informatique
- 27 Foyer Rural - Club hata yoga

- 28 Foyer Rural – Club de Marche
- 28 Foyer Rural – Club de Gym douce
- 28 Foyer Rural - Club Dessin
- 29 Foyer Rural – Club Jeux de Société
- 29 Qi Gong
- 30 Le club de tennis « TC Sud 41 »
- 31 Football Club Thenay-Pontlevoy-Sambin
- 31 Le Domaine de Saint Gilles
- 32 Association Festival de Musique de Pontlevoy
- 33 Ensemble vocal Achora
- 33 Les Amis de la Bibliothèque
- 34 Société des Amis du Musée et du Patrimoine de Pontlevoy
- 35 Comité des fêtes de Pontlevoy
- 36 Pontlevoy Animations
- 37 Société de chasse
- 38 Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pontlevoy-Thenay
- 39 Comité F.N.A.C.A Pontlevoy-Vallières les Grandes-Sambin
- 39 SPA- Refuge de Sassay
- 40 Association Familles Rurales
- 42 Téléthon Pontlevoy/Thenay
- 43 Association pour le Don du sang Bénévole
- 44 Secours catholique

Pour info

- 45 État civil 2019
- 45 Pluviométrie
- 46 Services, artisans et commerçants de la commune

**Vivre à Pontlevoy n° 35
est une publication de
la Mairie de Pontlevoy**

Place de la Libération
41400 PONTLEVOY

Directeur de la publication
Jean-Louis BERTHAULT

Réalisation et impression
CM CONTINENTAL MÉDIAS
06 13 89 61 41

CM CONTINENTAL MÉDIAS S'ENGAGE
100 % de nos productions sont certifiées



et imprimées
avec des encres
végétales





Chères Pontiléviennes, chers Pontiléviens,

L'année 2019 aura été marquée par la concrétisation des espoirs que nous vous avons exposés ces dernières années. L'arrivée du Dr Bonnigal, troisième médecin à s'installer sur Pontlevoy en deux ans, assoit définitivement la couverture médicale sur notre territoire. La rentrée scolaire de septembre 2019, qui voit l'installation du lycée catholique de Pontlevoy dans les murs de l'Abbaye confirme les valeurs d'éducation et d'enseignement qui sont les marqueurs historiques de notre village et assure un avenir durable dans cet emblématique monument.

L'année 2019 c'est aussi une météorologie caniculaire qui aura fait souffrir les plus vulnérables. Une météorologie qui nous fait prendre conscience de la fragilité de nos ressources naturelles, de son impact direct sur l'économie agricole, sur la fragilité de nos réseaux. La solidarité indispensable en ces périodes difficiles doit être présente et visible.

L'année 2020 ponctue la fin du mandat pour lequel vous nous avez élus et je vous en remercie. Durant ces six années, vous avez, notamment au travers le Vivre à Pontlevoy, pu suivre les différentes actions portées par l'équipe municipale. En mars, vous élirez une nouvelle équipe qui devra donner le meilleur pour Pontlevoy. Dans un contexte certainement encore plus contraint, les nouveaux élus devront faire preuve de courage, de persévérance mais aussi d'audace. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour Pontlevoy ces dernières années. Les agents communaux, les équipes éducatives, les services de l'état, du département, de la communauté de communes. Je remercie également, le monde associatif si riche à Pontlevoy, les pontiléviens qui s'investissent au quotidien pour rendre notre village plus agréable et qui assurent un lien social indispensable à l'équilibre de tous.

Bonne année 2020 à tous, quelle vous apporte joie, réussite et surtout une bonne santé.

Jean Louis Berthault



Organigramme

LE CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Louis BERTHAULT
Maire



Hubert ARMAND
1^{er} adjoint



Christian GUESNARD
2^e adjoint



Mylène SOMMIER
3^e adjoint



Jacky TERRIER
4^e adjoint



Christiane BARBOUX
5^e adjoint



Laurent BIGOT



Patrick BOURDIN



Sylvie CHARMOY



Marie-Hélène COURATIN



Isabelle GUEHL



Sophie GUILBAUD



Antony GUILLO



Daniel GUILLOT



Olivier LELOIR



Palmira MARTINS



Christian MICAS



Joëlle NOUAILLE



Christine OLIVIER

LES AGENTS COMMUNAUX

ADMINISTRATIF

Stéphanie RACINE
Amaya COURTIER
Valérie SUET
Hermance BACHELIER

TECHNIQUE

Jacky LAURON
Éric LECOQ
Lionel DAUNAY
Bernard GARNIER

ÉCOLE

Nelly DESBUREAUX
Florence MONNEREAU

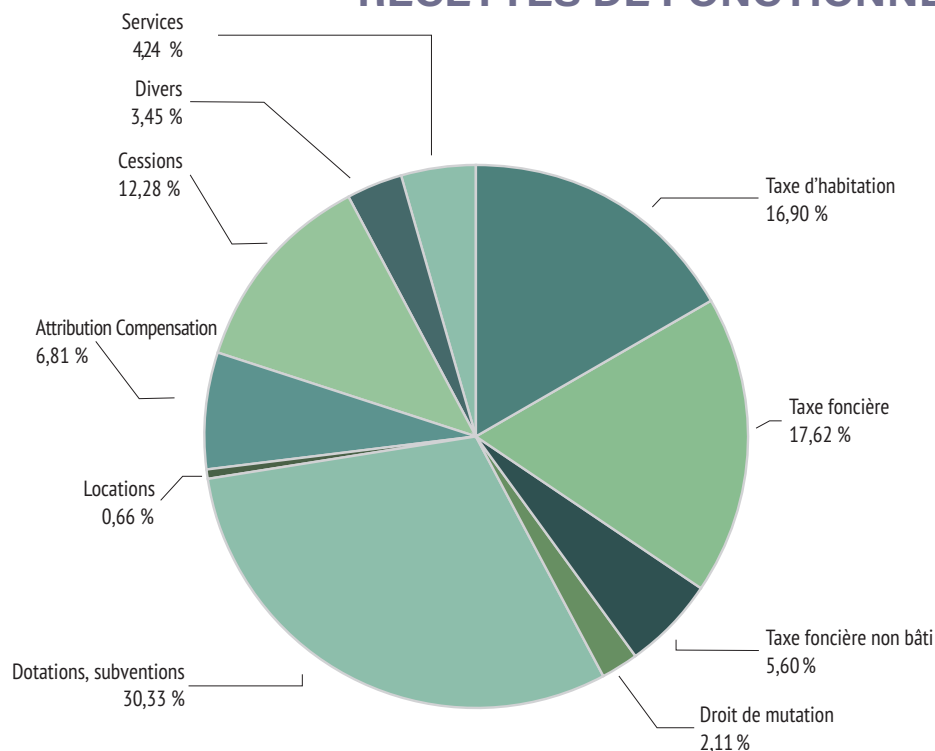
ENTRETIEN

Noëlle BROCHERIOUX
Liliane REPINCAY

À noter le départ en retraite le 31 décembre 2019 de M. Thierry BONTE.

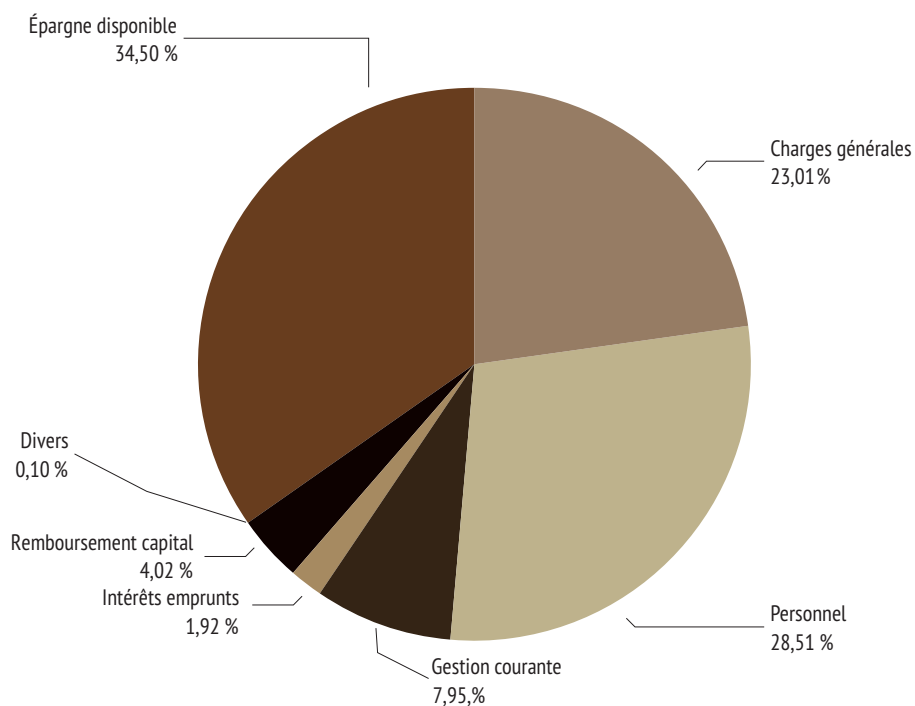
Budget et fiscalité

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES	1 473 454 €
Taxe d'habitation	248 964 €
Taxe foncière	259 600 €
Taxe foncière non bâti	82 555 €
Droit de mutation	31 163 €
Dotations subventions	446 957 €
Locations	9 673 €
Attribution Compensation	100 305 €
Cessions	181 000 €
Divers	50 781 €
Services	62 456 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES	1 473 454 €
Charges générales	339 006 €
Personnel	420 076 €
Gestion courante	117 115 €
Intérêts emprunts	28 259 €
Remboursement capital	59 176 €
Divers	1 462 €
Épargne disponible	508 360 €



Les faits marquants de l'année 2019

L'ABBAYE DE PONTLEVOY

L'enseignement général dans le collège de l'abbaye s'est arrêté en août 1942, sous la contrainte de la difficile cohabitation avec l'occupant et des insuffisances de ravitaillements. De cette date au début de l'année 2019 l'abbaye a connu de nombreuses activités et quelques vicissitudes : trois établissements semi-publics d'enseignement technique ou professionnel, un collège secondaire laïc pendant 9 ans, un promoteur américain, l'ont occupée. En début 2019, après de longues péripéties judiciaires, la SCI Gelduin rachète les bâtiments et loue les principaux au Lycée catholique de Pontlevoy qui y fait sa rentrée scolaire avec les classes de premières et terminales, y accueillant 150 élèves en internat, à la rentrée de septembre. L'abbaye est maintenant en ordre de bataille pour 2034 où l'on fêtera le 1000^e anniversaire de sa création.



La première rentrée scolaire du lycée catholique.

LA ROUTE DE BOURRÉ

Le 25 avril 2018, la municipalité invitait les riverains de la route de Bourré à une réunion pour leur présenter le projet d'aménagements sécuritaire de leur voie. Ce projet, attendu depuis 5 mandatures, ayant fait l'objet d'une pétition des riverains jugeant à juste titre la vitesse excessive des véhicules légers et poids lourds, évitant la commune de Montrichard pour aller sur ou revenir de Bourré et Monthou-sur-Cher, avait pris forme. À ces travaux étaient rajoutés la rénovation des canalisations d'assainissement, le transfert des canalisations d'eau potable qui passaient dans les



La route de Bourré terminée.

jardins vers la voie, l'enfouissement des réseaux secs, électricité, téléphone et éclairage public.

Les travaux ont débuté à la mi-octobre 2018 et se sont terminés en juillet 2019. La chaussée a été passée à 5,60 m de largeur avec en entrée un plateau ralentisseur, au milieu de la rue une écluse à 4 mètres de largeur pour limiter la vitesse de circulation ; des passages piétons, trottoirs et places de parking ont été aménagés pour la sécurité des usagers et riverains. Toutes les entrées des propriétés ont été goudronnées.

LE LOTISSEMENT DE CHEVRIÈRES

Pour tous les aménagements à réaliser par des collectivités sur des terrains nus, l'état demande à ce que des fouilles préventives soient réalisées. Si précédemment lors de la construction du lotissement rue Franche, les fouilles préventives n'avaient rien donné, ce ne fut pas le cas en janvier 2018 pour celles entreprises derrière le foyer rural où la commune désire implanter le lotissement de Chevrières. La présence d'éléments indiquant un habitat ancien a conduit la DRAC à demander une fouille archéologique sur la totalité du terrain. Études, appel d'offres et négociations menées, ces fouilles ont commencé par le décapage du



Décapage du terrain pour les fouilles archéologiques.

terrain en novembre de cette année et devraient se poursuivre jusqu'en avril/mai 2020. C'est un coût supplémentaire de 420 000 € subventionné à 50 %. Dans le cadre du nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), la commune a obtenu la possibilité d'implanter un nombre conséquent de logements sous réserve de combler les dents creuses du territoire communal. La zone de Chevrières en est une et nous attendrons le feu vert de l'administration pour avancer, même si nous aurions préféré que ce chantier, majeur pour la commune, avançât plus vite.

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La commune peut remercier ses médecins. Le docteur Coutaud, tout d'abord, qui a pris soin en prenant sa retraite d'installer un confrère : le docteur Dorion. Ce dernier, qui faisant front dans l'adversité, a trouvé le moyen d'aider à l'installation d'une consœur : le docteur Plomet. Enfin tous les deux et la municipalité ont permis l'installation dans de bonnes conditions, avec l'ouverture d'un nouveau cabinet, d'une troisième consœur : la docteur Bonigal.



Elle sera là, la maison médicale.

À l'heure où tant d'autres communes pleurent leur désertification médicale, cette triple installation valide auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) l'installation d'une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) sur la route de Thenay. Le terrain est cédé par la commune, sa construction sera réalisée et financée par le bailleur social Terres de Loire Habitat. À ce jour l'appel d'offres architecte est lancé.

CCAS, AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

Président de droit :

Jean-Louis BERTHAULT

Vice-présidente :

Christiane BARBOUX

Titulaires : Marie-Hélène COURATIN
– Isabelle GUEHL – Sophie GUILBAUD

– Palmira MARTINS –

Christine OLIVIER

Représentants extérieurs :

Thérèse MOUZAY pour l'UDAF

René JALOUX

pour le Secours catholique

Irène POTIN pour les aînés

Hannelore LAIGNIEL

pour Familles Rurales

Lydie COLLET pour les handicapés

Marie-Josée LEPARREE

pour les Restos du Cœur

Le CCAS est très actif dans notre commune. Pour 2019, il a accordé des aides financières pour :

- 4 familles de la commune, ce qui représente 5 enfants leur permettant de participer aux activités de la ruche ou du bocal pour cet été.
- des demandes sont à l'étude pour le voyage scolaire « classe de neige » de l'école Malingié

- 3 aides financières accordées pour des familles en difficulté, via une demande de l'assistante sociale
- 2 aides pour l'installation du système de télésurveillance à domicile.
- 1 aide d'urgence.
- Une trentaine de personnes a bénéficié, cette année d'accompagnement suite à leur demande en mairie, pour renseignements, papiers à remplir, aides liées au social...
- Nous informons régulièrement, dans le flash mensuel, que le CCAS propose des aides pour les jeunes, mais aussi pour nos aînés. N'hésitez pas à contacter la mairie pour des informations à ce sujet.
- Le CCAS a également participé à l'achat de brumisateurs. Ceux-ci ont été portés lors de la période de canicule de cet été, aux personnes inscrites sur la liste « grand froid et canicule ».
- Si vous êtes seul, isolé, sans famille ou amis autour de vous, n'hésitez pas à venir en mairie pour vous inscrire sur cette liste, c'est une démarche basée sur le volontariat.
- Le nombre de personnes bénéficiant des repas à domicile pour cette année est de nouveau en augmentation. On compte plus de 2800 repas pour cette année (pour rappel 2000 en 2017, 2500 en 2018).
- Notre repas annuel pour les aînés, le samedi 5 octobre, était aux couleurs des « 500 ans de la Renaissance ». Des costumes étaient exposés dans l'entrée et des « écussons » aux couleurs de notre commune décoraient les murs du Foyer Rural. Le repas, servi par 4 jeunes de Pontlevoy, était préparé, comme habituellement, par Patrice Riollet, le dessert par notre boulanger Walter Bruneau.

Les doyens présents, pour cette année : Mme Y. Templier et M. L. Sanson (les mêmes que l'année passée) ainsi que deux personnes chanceuses (tirage des menus) sont repartis avec des corbeilles garnies de notre fromagerie. Après avoir dansé au son de la musique de l'orchestre de Christian Gracias, les convives sont repartis dans leur foyer en fin de journée avec le ballotin de gâteaux, qui complète le repas offert par la municipalité.



Les doyens du Repas des Aînés.



AFFAIRES SCOLAIRES ET CANTINE

Rapporteur : Sophie GUILBAUD

Membres : Hubert ARMAND – Christiane BARBOUX –
Isabelle GUEHL – Palmira MARTINS – Olivier LELOIR

Pour la rentrée 2019, les 5 classes ont accueilli 123 enfants à l'école Malingié.

Enseignants, association des parents d'élèves et municipalité travaillent ensemble pour faire de notre école rurale, un lieu paisible, où il est agréable d'apprendre et de travailler. Nous regrettons que, malgré plein de rappels à l'ordre civique, de mise en garde et d'interdictions de stationner, certaines



Petit déjeuner pédagogique.



Des places, aussi, pour les parents d'élèves.

familles, et toujours les mêmes, continuent de se ranger à la place des cars et derrière les voitures des enseignants. Elles représentent un danger pour les piétons et les enfants. Le parking Malingié a été aménagé et un cheminement piétonnier permet de faire les quelques dizaines de mètres qui le sépare de notre école, en toute sécurité.

Montrons l'exemple à nos enfants.

Cette année, presque 90 enfants sont inscrits à la cantine. Nous avons donc dû réaménager l'organisation des deux services. Deux petits déjeuners pédagogiques ont été proposés aux enfants.

LA BIBLIOTHÈQUE



Le public d'Amies Voix et la conteuse.

Un espace culturel et convivial ouvert gratuitement à tous, 8 heures par semaine, sans compter les nombreuses animations qui s'y déroulent en collaboration avec l'association des Amis de la bibliothèque et la DLP (Direction de la Lecture Publique) du Conseil départemental.

Une équipe de 15 bénévoles qui se renouvelle et se complète selon son temps disponible, sans contrainte et dans la bonne humeur. Cette année Michèle est venue nous rejoindre et souhaite développer l'accueil autour de jeunes enfants.

Outre les 5000 livres, fonds propre de la bibliothèque et l'achat annuel de 250 livres, nous procédons 2 fois par an à l'échange de documents à la DLP à Blois : 400 livres, 200 CD, 160 DVD complètent et diversifient le choix.

On peut y emprunter 4 livres, 2 CD et 1 DVD pour 3 semaines. Un point Internet, 1 tablette et 2 liseuses permettent un accès au numérique et à des jeux.

Toute l'année scolaire nous recevons les enfants des écoles, le multi accueil, le Relais d'Assistantes Maternelles.

NOS ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

- **Janvier et octobre** : 2 réunions de réseau à Monthou-sur-Cher et Faverolles-sur-Cher,
- **Avril** : formation numérique à Monthou,
- **Juin** : « apply party » et ressources en ligne,
- **Septembre et octobre** : spectacle Amies Voix, conte de Jeanne Ferron « le Mouton à réaction », précédé de 2 ateliers pour fabriquer toutes sortes de moutons, suivi d'un rallye dans Pontlevoy à la recherche des moutons égarés.
- **Octobre** : dédicace de Christian Goemaere pour son nouveau roman policier : *Un pognon de dingue*.

COMMISSION VOIRIE

Rapporteur : Jacky TERRIER

Membres : Jean-Louis BERTHAULT, Laurent BIGOT,
Christian GUESNARD, Daniel GUILLOT

VOIRIE

Tous les ans la commune consacre une part du budget communal à l'entretien des voies publiques, qu'elles soient dans le bourg ou dans les écarts.

EN 2019

Dans le bourg :

- la réfection totale de la route de Bourré a été terminée par l'enfouissement de tous les réseaux, les aménagements pour la sécurité et le goudronnage de la route (278 965€ HT)



Canalisations route de Bourré.

- Réalisation d'un parking pour 3 cars des écoles publiques et du lycée, avenue Malingié (20 110€ HT).
- L'accès du cabinet médical, route de Montrichard, pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) (2 000€ HT).
- Sécurité rue du Pavé avec pose d'un 3^e stop.



Le Stop rue du Pavé.

- Marquage au sol du parking du Champ de Foire ; goudronnage de la cour de l'atelier communal (15 970€ HT).

Dans les écarts :

- les fossés route du Pin et de Candé ont été terminés avec la réfection de la route de Candé et son gravillonnage (45 898€ HT).



- La réfection et le renforcement de la route de l'Imbert avec création d'un caniveau (20 225€ HT).



Travaux à l'Imbert.



COMMISSION VIE QUOTIDIENNE, BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ENVIRONNEMENT

Rapporteur: Jacky TERRIER
Membres: Patrick BOURDIN,
Marie-Hélène COURATIN,
Sophie GUILBAUD,
Antony GUILLO,
Olivier LELOIR

VIE QUOTIDIENNE

Afin d'accueillir un troisième médecin, dans un logement vacant du bâtiment dit « La Poste » route de Montrichard, au rez-de-chaussée, a été créé un cabinet médical relai (29 462€ HT), en attendant de regrouper les trois médecins dans la maison médicale dont le dossier est en cours de finalisation.

Dans le bâtiment de la Passerelle, route de Thenay, une salle a été réhabilitée pour offrir des meilleures conditions de stockage et travail à la SAMPP « Société des Amis du Musée et du Patrimoine de Pontlevoy » (5 926€ HT). Le personnel communal a isolé, remis en état, la salle d'archives du second étage de la mairie. La pose



Entrée du cabinet médical route de Montrichard.



Salle des archives à la mairie.



Pendant le creusement du plan d'eau.

COMMISSION CIMETIÈRE

Rapporteur: Christian GUESNARD

Membres : Isabelle DELILLE, Sophie GUILBAUD,

Olivier LELOIR, Jacky TERRIER

d'un chauffage électrique, la mise en place de rayonnage adapté ont permis de sécuriser nos archives.

Ils ont également, dans les combles mis en place un espace de rangement (4 191€ HT).

JEUNESSE ET SPORTS

Le terrain de beach-volley à la Belle-Etoile a été réhabilité.

Il complète le city-park, les jeux pour les plus jeunes et les terrains de tennis extérieurs (2 586€ HT).

URBANISME

Le secrétariat de mairie suit et participe à l'instruction des dossier de travaux d'urbanisme : demandes de travaux, permis de construire, pré-instructions, suivi et conformité. Des élus ont participé activement à l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) qui devrait être opérationnel début 2020.

ENVIRONNEMENT

Création d'un étang devant l'abbaye et plantation d'une allée d'arbres identique à celle qui existait dans les années 1900 (12 954€ HT).

Les employés communaux continuent à entretenir la propreté de la commune par d'autres moyens que les pesticides. La commune a fait appel aux usagers de l'ESAT Saint Gilles pour entretenir l'environnement de la Saulaie.

Un test de balayage des rues du village par une entreprise extérieure a été réalisé. Il s'est montré positif, tant par la qualité du travail réalisé que par son coût de revient.

Les employés communaux entretiennent les massifs de fleurs ainsi que les plantations en avril et en novembre (3 360€ HT), la taille des haies et la tonte des pelouses et parcs de la commune. La taille des arbres de haute tige est concédée à une entreprise privée (11 700€ HT).

Un nouveau carré d'accueil de sépultures à droite dans l'allée centrale du nouveau cimetière a été mis en place par les employés communaux (7 721€ HT).

La commune encourage une démarche écologique au cimetière en mettant

en place le tri sélectif qui permet de valoriser les déchets verts.

À chaque entrée du cimetière (elles sont trois) un composteur en bois, fourni par le SMIEEOM Val-de-Cher, a été installé.



Le nouveau carré d'accueil des sépultures.

L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT

L'Association Foncière de Remembrement s'occupe de l'entretien des fossés hors-bord des routes. Les propriétaires concernés reçoivent un appel de cotisation annuelle. Cette dernière s'élève à 5,18 € l'hectare. Le tarif est inchangé depuis longtemps.

Une assemblée générale a eu lieu le 7 septembre 2018 pour la modification de date de réunion de l'assemblée générale. Dorénavant et comme le stipule la réglementation, l'AFR peut se réunir tous les 4 ans. Auparavant, les statuts prévoyaient tous les 2 ans.

Nous vous rappelons qu'il est important de nous communiquer tout changement de mutation sans quoi la facture sera inexacte. Il vous est maintenant possible de contrôler vos parcelles avec la nouvelle présentation des factures. En cas d'erreur, n'hésitez pas à nous transmettre un courrier ou bien à téléphoner en mairie au 02 54 71 60 70, en demandant Stéphanie Racine.

Les brèves de la Communauté de communes Val de Cher Controis

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Convention pour le commerce

Une convention pour la promotion et le développement du commerce sur le territoire communautaire a été signée entre la Communauté de communes Val de Cher Controis et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher.

Cet accord a permis de recruter Jean-Charles Guillon, manager de commerce, pris en charge à 50 % par la CCI et à 50 % par la Communauté de communes. Son rôle sera de développer l'attractivité commerciale du territoire.

ZA de Saint-Georges-sur-Cher

Les travaux d'extension de la zone d'activités sont terminés à Saint-Georges-sur-Cher le long de la RD 976. Sept hectares ont été aménagés pour un coût de 1,7 million d'euros. La zone d'activité a été renommée le Clos de l'Azuré. Des entreprises artisanales s'y implanteront prochainement.

Accompagnement des entreprises

Le maintien et le développement de l'emploi constituent les priorités majeures de la Communauté de communes.

Pour répondre à ces priorités, deux dispositifs permettent d'accompagner les entreprises locales qui répondent aux critères exigés : une aide à l'investissement matériel et une aide à l'apprentissage.

Zone industrielle des Barreliers à Contres, commune du Controis-en-Sologne

HPP Centre

Un bâtiment d'activité de 865 m² a été construit au cœur de l'Agroparc. L'entreprise HPP Centre y a emménagé pour démarrer son activité en avril 2019.

Elle développe pour ses clients un procédé innovant de conservation des aliments plus respectueux des produits et qui prolonge leur durée de vie.

Max Vauché

Un bâtiment dédié à une usine de production et à un magasin de vente du chocolatier Max Vauché est en cours de construction. La livraison du bâtiment est prévue en 2020.

Chémery

Le Conseil Départemental, la Communauté de communes et la commune de Chémery ont financé l'aménagement d'un carrefour giratoire à la sortie de la commune. Il permettra de desservir la future zone d'activités.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une enquête publique s'est déroulée du lundi 16 septembre au vendredi 18 octobre concernant le PLUi du territoire de l'ex-Cher à la Loire¹. Les permanences à la Communauté de communes et dans l'ensemble des communes concernées ont permis de recueillir les remarques de la population. Le PLUi entrera en vigueur début 2020.

Dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du PLUi du territoire de l'ex-Val de Cher Controis², la Communauté de communes a mis à disposition des habitants le projet de zonage et le règlement écrit avant l'arrêt de projet du 28 octobre 2019.



Signature de la convention commerce le 4 septembre.

1. Concerne les communes de Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Pontlevoy, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon et Vallières-les-Grandes.

2. Concerne les communes d'Angé, Châteauneuf, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Choussy, Contres, Couddes, Couffy, Feings, Fougère-sur-Bievre, Fresnes, Gy-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Mareuil-sur-Cher, Méhers, Meusnes, Noyers-sur-Cher, Oisly, Ouchamps, Pouillé, Rougeou, Saint-Aignan, Saint-Romain-sur-Cher, Sassay, Seigy, Selles-sur-Cher, Soings-en-Sologne, Thenay et Thésée.

Vient ensuite la phase de consultation des services de l'État et des personnes publiques associées qui donneront leur avis sur le document. Le projet de PLUi fera ensuite l'objet d'une enquête publique avant l'approbation du conseil communautaire. Le PLUi de cette partie du territoire entrera en vigueur à l'été 2020.

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

EMPLOI

Les Maisons de l'emploi communautaires organisent une nouvelle opération jobs d'été à l'espace jeunes de Contres, commune du Controis-en-Sologne, le samedi 7 mars 2020 de 9 h 30 à 13 h et un salon de l'apprentissage à l'espace Beaumont de Chémery le vendredi 15 mai 2020 de 16 h à 20 h.

SANTÉ

Convention santé et famille

Une convention santé et famille a été signée entre la Communauté de communes Val-de-Cher Controis, la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher et l'Agence Régionale de



Signature de la convention OPAH le 15 octobre.

Santé. 4 axes de travail ont été retenus pour la période de mise en œuvre de cette convention de 2019 à 2023 :

- **Axe 1 :** Accompagner les professionnels libéraux et encourager les projets innovants
- **Axe 2 :** Renforcer la prévention et la promotion de la santé
- **Axe 3 :** Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes
- **Axe 4 :** Poursuivre une politique enfance jeunesse et actions sociales et solidaires volontaires

Élaborés à partir d'un diagnostic et de groupes de travail avec les acteurs

du territoire, ces axes de travail se déclinent en 17 fiches actions visant à réduire les inégalités sociales et à favoriser l'accès aux soins.

Bourses pour les étudiants en médecine

Le dispositif d'aides à destination des étudiants en médecine est reconduit pour encourager l'implantation de jeunes médecins sur le territoire.

HABITAT

Amélioration de l'habitat

Un programme d'amélioration de l'habitat a débuté sur le territoire communautaire pour une durée de cinq ans. Une enveloppe de 3 millions d'euros de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de 800 000 euros de la Communauté de communes permettra de rénover jusqu'à 493 logements. Les aides seront attribuées sous conditions de ressources et s'adressent essentiellement aux propriétaires occupants puis aux accédants à la propriété et dans une moindre mesure aux propriétaires bailleurs. Elles concernent des travaux d'amélioration énergétique, de lutte contre



Signature de la convention Santé Famille le 9 octobre.



l'insalubrité et d'adaptation au handicap et à la vieillesse. Un numéro de téléphone sera dédié à l'opération et des permanences auront lieu une fois par quinzaine en 4 points du territoire (Le Controis-en-Sologne, Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher).

Informations au 02 54 79 77 37

CULTURE

Des artistes dans les écoles

Les professeurs des écoles primaires du territoire ont rencontré les artistes locaux le mardi 1^{er} octobre à l'espace jeunes de Contres, commune du Controis-en-Sologne. Cette rencontre organisée dans le cadre du soutien de la Communauté de communes aux projets artistiques et culturels des écoles a mis l'accent sur la création artistique.

Les résidences artistiques s'ouvrent pour sensibiliser les élèves au processus de création artistique avec par exemple, l'écriture d'une pièce de théâtre ou d'un opéra. Par ailleurs, de nombreux projets originaux pour le public scolaire verront le jour en 2020.

Soutien des projets culturels 2020

La Communauté de communes poursuit son soutien aux manifestations culturelles avec la Région Centre-Val de Loire au travers du PACT 2020 (Projets Artistiques et Culturel de Territoire). Le programme de la prochaine saison culturelle sera dévoilé début 2020 avec des événements qui s'inscrivent durablement dans le paysage culturel local, mais aussi des nouveautés à découvrir.

ENFANCE JEUNESSE

Nouveaux locaux pour la petite enfance à Montrichard

La Communauté de communes Val-de-Cher Controis a réhabilité les locaux du siège de l'ancienne Communauté de communes du Cher à la Loire pour y aménager un pôle dédié à la petite enfance, 38 rue des Bois à Montrichard Val de Cher.

Sept mois de travaux ont été nécessaires pour aménager au sein du même bâtiment un RAM (Relais Assistants Maternels) et un multiaccueil. 687 000 € ont été investis dans cette réhabilitation subventionnés à hau-

teur de 38 % par la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher.

Relais assistants maternels

Depuis le 1^{er} septembre, le RAM (Relais Assistants Maternels) itinérant du secteur de Montrichard Val de Cher a intégré de nouveaux locaux. Itinérant depuis sa création en 2015, le RAM dispose dorénavant d'une salle dédiée aux matinées d'éveil pour les enfants accompagnés par un assistant maternel.

Afin d'investir ce lieu, mais aussi de conserver le service de proximité en allant à la rencontre des assistants maternels au sein des communes, les actions proposées par le Relais deviennent semi-itinérantes.

Tout comme les autres RAM du territoire communautaire, le RAM de Montrichard Val de Cher propose désormais deux fois par mois une « récré parents enfants », un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits (0-4 ans, non scolarisés) avec leurs parents.

Le RAM reste un lieu privilégié d'informations, de rencontres et d'échanges pour les parents, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance.

Informations au 02 54 71 81 25

Multi accueil

Devenu structure communautaire en 2017, le multiaccueil de Montrichard Val de Cher a emménagé dans de nouveaux locaux au sein du même bâtiment que le Relais Assistants Maternels depuis le 26 août dernier. La gestion de la structure a été déléguée à la Mutualité Française Centre-Val de Loire en conservant la même équipe de professionnelles pour accueillir les enfants. Les horaires ont été étendus pour une ouverture avec 18 places du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.



Festival Vents d'Automne.

Pour simplifier l'organisation des parents, les repas et les couches sont fournis par le multiaccueil. Le tarif est calculé en fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants.

Informations au 02 54 93 70 13

Formation des assistants maternels

Pour faciliter le départ en formation des professionnels de l'accueil au domicile, qui est un droit parfois difficile d'accès, la Communauté de communes a mis en place un dispositif d'aides pour les employeurs d'un assistant maternel domicilié sur le territoire :

- À l'issue de la formation, une aide sera versée à l'employeur qui se déclare

«employeur facilitateur». Il s'agit de l'employeur qui s'engage à avancer les salaires de tous les employeurs. Le montant de l'aide s'élève à 40 € par jour, limité à 5 jours par an.

- Une aide sera attribuée aux employeurs ayant bénéficié d'un mode de garde alternatif pendant la formation, le montant s'élève à 15 € par jour si le remplacement se fait par une autre assistante maternelle agréée, ou à 7,50 € par jour s'il s'agit d'un mode d'accueil collectif (multiaccueil ou microcrèche).

Les aides sont versées uniquement lorsque la formation se déroule sur le temps d'accueil des enfants.

Informations au 02 54 75 25 26

Ludomobile

Les animateurs de la ludo-mobile proposent aux écoles, aux associations ou aux structures culturelles et sociales dans les communes du territoire, des animations autour du jeu.

La ludomobile permet l'accès au jeu sous toutes ses formes, elle favorise les rencontres intergénérationnelles et interculturelles et utilise le jeu comme support pédagogique.

Informations au 06 71 38 34 05

Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis, rendez-vous sur www.val2c.fr

L'AICEM

L'AICEM – Ecole Intercommunale de Musique de la Vallée du Cher – accueille les enfants dès 3 ans, en éveil musical. Ces ateliers leurs permettent de stimuler leur curiosité et de les préparer à l'apprentissage de l'instrument en développant leur motivation et leur curiosité.

À partir de 6 ans, les élèves peuvent commencer et découvrir un instrument par trimestre à travers un parcours découverte.

Dès 7 ans, les enfants peuvent choisir leurs instruments accompagnés d'une formation musicale de qualité constituant la base fondamentale de l'apprentissage du futur musicien amateur ou professionnel. Nous proposons un cursus musical général en accord avec l'association départementale Accords Centre Val de Loire. Les adultes sont bienvenus pour enrichir leur culture autour de la musique et l'apprentissage d'un instrument. Différents instruments sont enseignés en individuel : Flûte, Clarinette, Saxo-



Concert de fin de saison à la Plage de Montrichard.

phone, Trompette, Trombone, Violon, Guitare, Piano, Percussions, Batterie... La location d'instrument est possible à un tarif intéressant pour démarrer la pratique instrumentale.

Afin de compléter la formation et partager plus largement la musique, une pratique collective est proposée à tous parmi la chorale pour les jeunes, l'orchestre junior, l'orchestre d'harmonie et le Bavariet Band.

Les élèves sont invités à participer tout au long de l'année à différentes manifestations (auditions, concert

de l'harmonie, soirée animée par le Bavariet Band.

Retrouvez-nous sur nos prochaines dates :

- **Samedi 18 janvier à 20 h 30** : concert du nouvel an à l'ECS de Montrichard.
- **Samedi 28 mars** : soirée choucroute animée par Bavariet Band à l'ECS.
- **Samedi 4 avril** : concert profs-élèves à l'ECS.
- **Samedi 9 mai à 20 h 30** : concert de printemps de l'harmonie à Saint-Julien-de-Chédon.
- **Samedi 13 juin** : concert de fin d'année à la plage à 17 h.

Contact : Secrétaire :

Clara VALLET

**AICEM - 6 rue Basse de Nanteuil
41400 MONTRICHARD**

Tel : 02 18 09 18 02

Mail : aicem@hotmail.fr

Site internet : www.aicem.fr

Facebook : www.facebook.com/aicem.montrichard.77



DE LA GESTION DE L'EAU...



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE LA VIGNE AUX CHAMPS

2 rue des Sables 41140 THESEE 02.54.71.42.65

aep-thesee@wanadoo.fr

Le SIAEP gère et assure l'exploitation de 6 communes (*Noyers/Cher, St Romain/Cher, Thésée, Monthou/Cher, Pontlevoy, Thenay*).

Cette gestion regroupe plusieurs activités :

- La production de l'eau potable
- La distribution via un réseau de canalisation
- Le comptage et la facturation des consommations (*seule ressource financière du syndicat*)
- Les travaux de réparations (fuites) et la réalisation de branchements neufs
- Le renouvellement des canalisations

La vente de l'eau est aujourd'hui en adéquation avec les charges de fonctionnement et d'investissement sur l'année. Par contre, elle est trop faible pour couvrir le renouvellement des réseaux vieillissant.

En effet, le constat d'un réseau de plus en plus fuyard et une dégradation du rendement nous a fait engager une étude complète du patrimoine du syndicat. Celle-ci a mis en évidence qu'une partie du réseau (72km) est âgé (+60 ans) et doit être renouvelé.

L'investissement à prévoir est de 20 millions d'euros sur 15 à 20 ans.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- Production : 600 000 m³ d'eau potable
- 5 500 abonnés
- 300 km de réseau de canalisation dont 72 km ont plus de 60 ans
- Budget annuel 2019 750k€ (fonctionnement et investissement)
- Une équipe de cinq techniciens et une gestionnaire administrative et comptable
- Cinq véhicules d'intervention et 1 minipelle

Une bonne gestion patrimoniale passe également par une planification des coûts de rénovation et par l'analyse des ressources financières disponibles nécessaires à la réhabilitation et au modernisme des infrastructures.

Le prix du service de l'eau est impacté par les cycles d'investissement des collectivités locales.

Ainsi, selon l'engagement ou non de travaux, les coûts des services d'eau pourront être sensiblement différents entre deux collectivités à un instant donné.

... À L'ÉVOLUTION DE SON PRIX

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (fusion)	2016	2017	2018	2019
Prix du m ³ d'eau HT	0,90€	0,90€	0,90€	0,90€	0,90€	0,90€ 0,97€	0,90€ 0,97€	1.00€	1,05€	1.16€

Le SIAEP n'a pas augmenté le prix de l'eau jusqu'en 2014. Lorsque les communes de Pontlevoy et Thenay ont été associées au SIAEP, le prix de la part variable était différent pour les deux anciennes structures. Un lissage du tarif a donc été réalisé au 23 mars 2017 avec une augmentation significative notamment pour les quatre anciennes communes du SIAEP qui ont subi une augmentation globale de +6,8 % sur une année.

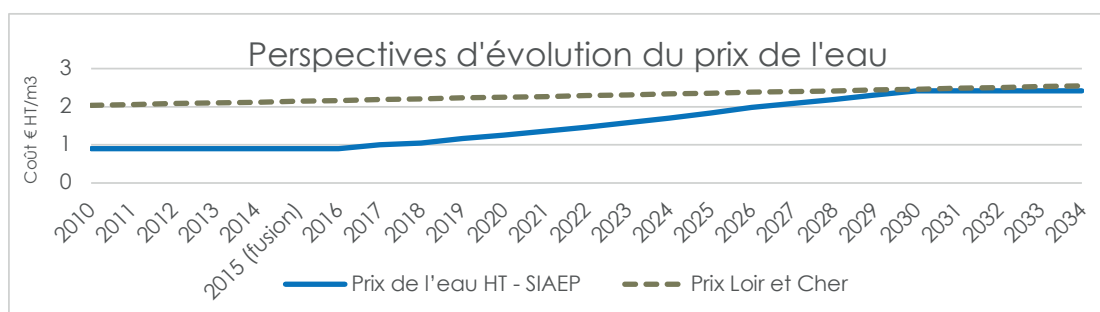
Les travaux de modernisation des réseaux représentent actuellement moins de 0.1%/an. Il est à noter que ce pourcentage est très faible compte tenu de l'objectif à atteindre (3%/an à minima).

Une augmentation lissée sur 10 ans ne peut répondre qu'à une capacité financière de renouvellement d'environ 2 km de réseau (valeur à ce jour 600k€). Dans ces conditions, il faudrait **150 ans** pour rénover l'ensemble de notre maillage de distribution.

Cette augmentation permettra de financer ce besoin en renouvellement (avec appel à des emprunts) pour continuer une gestion en régie directe et assurer un service proche des abonnés.

Malheureusement, ce constat n'apparaît pas uniquement dans le SIAEP mais dans de très nombreuses collectivités.

Par ailleurs, le prix global pratiqué par notre SIAEP se trouve en-dessous du prix moyen observé à l'échelle du territoire départemental, mais aussi des collectivités voisines.



RAPPEL

À partir du 1^{er} septembre, **vous recevrez 4 factures d'eau au lieu des 2 habituelles.**

Les trois premières (septembre, décembre et mars) représentent 15% de votre consommation de l'année précédente. La quatrième facture (juin) représente le **solde réel après relevé des compteurs.**

La commune de Monthou/Cher aura 4 factures réelles car tous les abonnés sont équipés de compteur radio (déploiement sur les autres communes en cours).



SIMPLE, FACILE ET ÉCOLOGIQUE...

Vous pouvez mettre en place un **prélèvement automatique ou bien une mensualisation.** N'hésitez pas à nous contacter par mail pour recevoir les documents nécessaires.

En cas de difficultés, appelez-nous. Nous avons des solutions à vous proposer (échancier, ...)



Le SMIEEOM Val de Cher, votre Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères

CHANGEMENT DE BACS

- **Votre bac est cassé ?** Contactez votre mairie ou le SMIEEOM, en précisant le numéro gravé sur le bac ou situé sous le code barre collé au dos du bac.
- **Votre bac a été volé ?** Déposez plainte à la gendarmerie et envoyez le récépissé au SMIEEOM.
- **La composition de votre famille change (plus ou moins nombreux à la maison) ?** Contactez votre mairie ou le SMIEEOM, pour obtenir un bac plus grand ou plus petit, sur justificatif de la composition de votre foyer.



LES ORDURES MENAGERES

Elles sont collectées dans le bac gris, qui ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- Sortez votre poubelle la veille de la collecte ; si celle-ci tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.
- Le contenu du bac n'est jamais retourné. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**



ENLEVEMENT A DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Un service gratuit de proximité proposé par le syndicat
- La collecte est limitée à un seul passage par foyer et par an.
- Le volume maximum d'objets à enlever est de 5 m³ / passage.

Les objets encombrants collectés sont emportés en déchèterie. Ils seront recyclés ou détruits.

Objets usagés :
pensez au don ou à la
revente à petit prix
(brocante/internet)

LES DECHETERIES : Billy – Le Controis en Sologne - Montrichard Val de Cher – Noyers

Horaires d'hiver
du 1er octobre
au 31 mars

Horaires d'été
du 1er avril
au 30 septembre

	Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre	
Lundi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 17h
Mardi	fermée	fermée	9h30 – 12h	14h – 18h
Mercredi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	fermée	14h – 17h	fermée	14h – 18h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 18h
Samedi	10h – 12h	14h – 17h	9h30 – 12h	14h – 18h
Dimanche & jours fériés	fermée	fermée	fermée	fermée

... Rappel des règles de civisme et de bonnes pratiques ...

- Respectez l'agent d'accueil et son travail : il est présent pour vous guider dans le dépôt de vos déchets, et veille au bon fonctionnement de la déchèterie.
- Ne vous servez pas dans les bennes. Cette pratique est interdite et peut vous mettre en grand danger.
- En cas de doute sur le choix de la benne de dépôt de vos déchets, renseignez-vous auprès de l'agent d'accueil.



SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Les déchets de votre activité professionnelle peuvent être acceptés en déchèterie, sous certaines conditions.
Merci de prendre contact avec le SMIEEOM Val de Cher, une **carte d'accès** pourra vous être **délivrée**.

LES DEPOTS SAUVAGES

Ils sont encore trop fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points... **Les agents de votre commune ou du SMIEEOM n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser les déchets de personnes irresponsables.**

Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

Merci à tous pour votre vigilance et votre sens civique.



PREVENTION DES DECHETS : le SMIEEOM soutient la mise en place d'événements éco-responsables et met à la disposition des collectivités et associations :

- des bacs OMR 660 litres,
- des colonnes de tri sélectif mobiles, pour les emballages et le verre,
- des supports de sacs de tri avec couvercle, pour les recyclables et non recyclables,
- le prêt ou l'aide à l'achat de gobelets réutilisables.

Les structures intéressées par ce service gratuit assurent par leurs propres moyens la récupération et le retour du matériel emprunté au centre de transfert de Choussy.



LES DECHETS RECYCLABLES : déposés dans les colonnes de tri des ECO POINTS, ils sont pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques.

Soyez rigoureux dans votre tri sélectif !

Emballages en Verre

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre

A DEPOSER DANS LA COLONNE VERTE :
bouteilles, pots et bocaux en verre

A NE PAS DEPOSER : couvercles et bouchons des bouteilles, pots et bocaux, vaisselle, vitrages, ampoules...

Emballages ménagers

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques

Briques alimentaires

Cartonnettes

A DEPOSER DANS LA COLONNE JAUNE :
bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons), emballages en carton non souillés, en métal, briques et cartonnettes alimentaires.

A NE PAS DEPOSER : sacs ou barquettes en plastique / polystyrène, cartons de pizza très sales et gras, pots de yaourt, pompes doseuses des flacons, emballages pleins, films plastiques, gros cartons, pots de fleurs en plastique...

Papiers

Journaux

Magazines

Catalogues et Annuaires

Publicités

Courriers, Papiers divers

A DEPOSER DANS LA COLONNE BLEUE :
tous les papiers : journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, enveloppes, pages de cahiers et de livres...

A NE PAS DEPOSER : papiers gras, films en plastique, mouchoirs en papier, couvertures de livres, papiers peints, papiers photo, radiographies...

Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. **Les autres déchets** selon leur nature **doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie.**

POUR TOUTE INFORMATION, UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE : 02 54 75 76 66

Le SMIEEOM Val de Cher vous aide et vous informe :

- mise à disposition en mairie de sacs de pré-tri, guides du tri, guide des déchèteries, stop-pub,
- changement des bacs gris,
- prise de rendez-vous pour la collecte des encombrants,
- diffusion de l'Eco du Tri 3 fois par an dans votre boîte aux lettres,
- le site www.smieeom.fr

SMIEEOM Val de Cher - 22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY – smieeom.val2c@orange.fr





Le SIAAM



Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) regroupe 6 communes et est administré par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes concernées parmi leurs membres, soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune. Depuis sa création il a pour compétence le transport et le traitement des effluents, le contrôle des eaux parasites et celui des nouveaux branchements au réseau d'assainissement collectif qui pourront être effectués par un agent technique habilité du Syndicat. Le SIAAM gère l'entretien des postes de refoulement existants sur les communes membres, ainsi que la station d'épuration qui a été mise en service au mois de novembre 2007.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, toutes les communes adhérentes au Syndicat ont transféré la compétence de l'entretien et de la gestion de leur réseau d'assainissement collectif au SIAAM. De plus le SIAAM gère l'entretien de la station d'épuration de St Georges-sur-Cher ainsi que ses 9 postes de refoulement, les 3 postes de refoulement de Vallières les Grandes et depuis le 1^{er} avril 2019 les 3 postes de refoulement et la station d'épuration de Thésée-la-Romaine. En 2018, la station d'épuration du SIAAM (22500 E/H) a traité 1754 m³ d'effluents journaliers qui ont produit 206,50 tonnes de boues, équivalent à 10 150 E/H (équivalent habitants).

INFOS ET BILAN ANNÉE 2019

Raccordement au Réseau d'assainissement collectif :

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement sans l'autorisation préalable du SIAAM signé par le président du syndicat et le maire de la commune

concernée. Depuis le 1^{er} janvier 2013, avec l'application de la P.A.C (participation pour l'assainissement collectif), le SIAAM assure la mise en place de la boîte de branchement qui sera à la charge de l'abonné. Conformément à l'article L 1331-1 du Code de Santé Publique, le raccordement des habitations à un nouveau réseau d'assainissement collectif doit intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'installation dudit réseau sous la voie communale. Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM pourra faire vérifier par un agent du Syndicat, que les installations privées et les branchements remplissent les conditions requises avant tout raccordement au réseau public. Dans le cadre d'une vente immobilière ou d'un fonds de commerce, le tarif du contrôle a été fixé à 180 € net et si la contre-visite est nécessaire, celle-ci sera facturée 90 € net.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU SIAAM

À compter du 1^{er} janvier 2020, en concertation avec les communes du syndicat, les nouvelles communes souhaitant adhérer au SIAAM ainsi que les services de l'État, notre périmètre s'étendra aux collectivités suivantes : Angé, Mareuil-sur-Cher, Pouillé, Saint-Georges-sur-Cher et Vallières-les-Grandes.

TRAVAUX

En 2019, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif ont été réalisés dans le centre-ville de Montrichard Val-de-Cher, sur la



La station d'épuration de Chissay-en-Touraine.

route de Bourré à Pontlevoy ainsi que sur la route du Peu et le chemin de Panama à St Julien-de-Chédon. En collaboration avec la commune de Chissay-en-Touraine, une opération de restauration de notre réseau est en cours sur la rue de la Gare et les rues adjacentes dans cette localité.

Des réfections de regards d'assainissement collectif ont été exécutées sur l'ensemble des communes du SIAAM. Le SIAAM a remplacé les tamis à boues nécessaires au fonctionnement de notre station d'épuration.

MATIÈRES DE VIDANGE

En 2018, 318 m³ de matières de vidange ont été dépotés par des entreprises spécialisées à la station d'épuration du SIAAM.

LE PERSONNEL :

Responsable des services techniques : M. Franck Vernon

Contact/Interventions techniques/

Jours ouvrables : 06.42.10.54.65

Lundi au jeudi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h

Le vendredi : 8 h-12 h

Contact/Secrétariat : 02 54 32 61 58

02.54.32.65.29

siaam@wanadoo.fr

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h
et 13 h 30 - 17 h

TARIFICATIONS :

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2019 :

- 40,00 € Net : abonnement annuel
- 1,90 €/m³ net : redevance assainissement collectif
- 0,15 €/m³ net : redevance modernisation réseau de collecte (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)
- Forfait de 30 m³/personne/an/utilisateurs de puits et de forage

Ces tarifs sont applicables à toutes les factures établies à compter du 1^{er} janvier 2019, quelle que soit la période de consommation.

Interventions techniques

Du lundi 8 h au vendredi 12 h :

- Tarif horaire = 90,00 € Net
- Nettoyage de Siphon = 30,00 € Net
- Débouchage Canalisation = 1,00 € Net/m
- Passage Inspection Caméra + Rapport = 2,00 € Net/Mètre

Du vendredi 12 h au lundi 8 h & les Jours fériés : Contacter le 02 47 57 06 11

Ets ORIAD Centre Ouest Assainissement
37/41 - 37400 Amboise

Association des parents d'élèves de l'école publique de Pontlevoy



Bureau 2019-2020

Président : L. ORILLARD

Vice-Président : M. XAVIER

Trésorière : I. JULIEN

Trésorière Adjointe : C. MARQUET

Secrétaire : A. ORILLARD

Secrétaire Adjointe : H. LAIGNIEL

Membres, O. LELOIR, E. PIGEON,

I. VOYER, S. BASSET,

S. DURAND, E. BOUCHER,

J. MAUPETIT, S. GAUTHIER

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves de l'Ecole Publique de Pontlevoy a organisé en 2018-2019 plusieurs activités pour financer divers projets pédagogiques comme les sorties de fin d'année, (la classe de neige, projets pédagogiques...).

EN VOICI LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS

- **Le loto de Novembre** : 350 joueurs étaient au rendez-vous
- **Le Marché de Noël-Décembre** : Nous avons servi 150 repas et il y avait 25 exposants
- **Le loto de mars** : 250 joueurs
- **Brocante de mars** : 50 exposants étaient au rendez-vous
- **La Fête de l'école (juin 2019)** s'est déroulée dans le parc de la Belle Etoile. Le thème de la journée était « Les Vacances » et nous remercions les enseignants et les enfants de nous avoir offert un joli spectacle malgré la canicule, ainsi que les bénévoles qui ont participé aux décors

POUR 2019-2020, TOUTE L'ÉQUIPE VOUS ATTEND, PRENEZ VOS AGENDAS ET RETENEZ CES DATES :

- **Le 8 novembre 2019** pour le Loto à 20 h au foyer rural



Les 30 ans de l'APEEP.

- **Le 15 décembre 2019** pour le marché de Noël (foyer rural)
- **Le 22 ou 29 mars 2020** (date à définir) : Brocante
- **Le 3 Avril 2020** : Loto
- **Juin ou Juillet 2020** (date à définir) pour la fête de l'école
- Classe GS/CP : Frédérique Jollivet (supp : Mme Laigniel)
- Classe CP/CE2 : Séverine Basset (supp : Mme Pigeon)
- Classe CE1/CM1 : Jennifer Maupetit (supp : Mme Orillard)
- Classe CM2 : Olivier Leloir (supp : Mme Julien)

POUR L'ANNÉE 2018-2019

Les représentants de parents d'élèves au Conseil d'école sont les suivants :

- Classe PS/MS : Esteline Boucher (supp : Mme Marquet)

Les représentants de parents d'élèves à la Commission Restauration sont : M. Olivier Leloir (supp : Mme Alison Orillard).



Ils sont entrés en 6°.

Lycée Catholique de Pontlevoy et Collège British

PONTLEVOY AIME SON ABBAYE, L'ABBAYE AIME PONTLEVOY

Depuis la rentrée scolaire, les murs de l'Abbaye retrouvent leur raison d'être : abriter un lieu d'instruction et d'éducation au service des Pontiléviens, d'abord, et aussi de tous ceux qui veulent les rejoindre. Le lycée catholique de Pontlevoy et l'Internat de garçons ont pris leurs quartiers dans le superbe bâtiment qui fait la fierté – et l'histoire ! – de notre village. Mais les locaux de l'ancienne École professionnelle de jeunes filles ne sont pas pour autant délaissés : les collégiens du Prieuré de Sambin y côtoient les élèves de seconde ; et les jeunes filles du Foyer Sainte-Thérèse travaillent, dînent et dorment dans les bâtiments naguère occupés par les garçons. Tous ces changements expliquent les va-et-vient quotidiens qui égaient notre village : vous ne manquerez pas de croiser les uniformes bleus, gris ou rouges ; même si elles sont un peu bruyantes, les personnes qui les portent seront heureuses de vous rencontrer et d'échanger avec vous. Les rires, les cris parfois, l'enthousiasme, éventuellement les bêtises : la jeunesse est identique à elle-même. Élèves des filières générales

ou technologiques (une nouveauté cette année), tous sont reconnaissants aux Pontiléviens pour leur accueil ; tous ont envie de contribuer, à leur façon, à la vie du village. Quand les beaux jours reviendront, ils seront heureux de vous faire visiter leur Abbaye qui est depuis longtemps... la vôtre. Si vous le voulez bien, mettons ensemble le cap vers le millénaire (2034) : l'aventure ne fait que commencer !

LE BRITISH : TAKE CONFIDENCE*

* PRENDS CONFIANCE

Le site de la Belle Étoile continue de vivre. Plusieurs Pontiléviens ont œuvré pour qu'il reste consacré à l'éducation. Depuis maintenant 2 ans, il abrite une partie du Collège Le Prieuré de Sambin, le Collège *british*. Une classe de 5^e, une de 4^e et une de 3^e accueillent 83 élèves qui vivent une scolarité tout ce qu'il y a de plus normal... avec quelques petites choses en plus.

Un enseignement renforcé en langue anglaise, une initiation approfondie aux civilisations du Royaume-Uni, des pays du Commonwealth et des États-Unis et surtout des échanges quotidiens exclusivement en anglais avec leurs éducateurs natifs, Mrs Mary Bavière et Mr. Mike Mc Cosker. Dans un climat familial, les élèves se préparent aux challenges intellectuels du lycée, osent vaincre leur timidité pour parler une langue étrangère et ouvrent leurs esprits et leurs cœurs aux dimensions du monde. Si l'*Union Jack* flotte sur la Belle Étoile, ce n'est pas parce que l'Angleterre aurait pris possession d'une partie de Pontlevoy (!) ; c'est parce qu'on forme là des jeunes gens fiers d'être ce qu'ils sont et conscients que tout homme est leur prochain. Si vous les croisez, n'hésitez pas à leur lancer un souriant *Hello !*, ils vous répondront avec joie et reconnaissance. *Welcome to the British !*



Le lycée catholique.



Le collège British.

La Merisaie



Depuis plusieurs années l'établissement la Merisaie se distingue comme la structure la plus importante du département de Loir-et-Cher, essentiellement par sa réactivité quant aux situations difficiles que connaissent certains enfants et par sa capacité d'accueil et d'accompagnement, y compris par son dispositif de placement à domicile.

En 2019, 69 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement en internat, 42 jeunes ont été suivis par le Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité, et ces chiffres vont encore augmenter d'ici la fin de cet exercice.

L'activité réalisée en 2018 s'avère être la plus importante depuis 2014 en nombre de journées d'accueil. Cette tendance se poursuit en 2019 eu égard aux objectifs déjà atteints en novembre (13 200 journées / les 13 500 prévues pour l'internat)

Les équipes éducatives de la Merisaie n'épargnent pas leurs efforts pour offrir un cadre de vie convivial aux enfants accompagnés. D'ores et déjà trois séjours en bord de mer ont été organisés, et un séjour d'hiver en montagne a concerné des jeunes n'ayant pas la possibilité de retourner dans leur environnement familial.

Les familles des enfants font également l'objet d'un accompagnement spécifique dans l'exercice de leur autorité parentale par la mise en place de rencontres périodiques

destinées à renforcer leur pouvoir d'agir et leur participation au devenir de leurs enfants.

Afin d'améliorer la compréhension des nouvelles problématiques plusieurs formations internes ont été dispensées par des organismes de formation agréés à l'interne incluant un nombre important des personnels :

- La gestion du stress face aux pathologies des enfants
- La prise en charge des états limites
- L'activité éducative en tant que médiation dans la relation

En parallèle nous poursuivons un travail de socialisation les enfants accueillis par la mise en place d'activités sur l'extérieur, par le biais des partenariats avec des associations sportives et culturelles, en s'appuyant fortement sur le réseau des professionnels de La Merisaie.

Ce travail de socialisation en milieu urbain semble apporter une réponse à l'augmentation du nombre des jeunes qui ne possèdent pas d'autres possibilités d'accueil dans leurs familles ou des familles d'accueil.

L'association Apajh 41 insufflé une dynamique proactive par les projets innovants qu'elle a déjà inscrits dans son Contrat d'Objectif et de Moyens signé avec l'ARS et le département.



En juillet, Soir d'été rassemble dans la convivialité.



La Pontilévienne Société sportive et culturelle



Président : Daniel CLÉMENT
 Vice-président : Laurent BIGOT
 Secrétaire : Céline BODEREAU
 Trésorière : Sophie GUILBAUD

La Pontilévienne : c'est un outil pour toutes celles et ceux qui souhaitent se réunir et créer une activité sportive ou culturelle avec des statuts et des règles qui nous sont communs à tous.

C'est également un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Tout ceci ne serait pas possible sans tous les bénévoles qui gèrent et animent nos sections. Qu'ils en soient remerciés.

Pontilévienne - Théâtre des Jeunes

Personnes à contacter :
 Sophie GUILBAUD
 06 34 37 72 68
 Sylvie ROZE
 06 67 47 80 01
 Sandrine FILIPPINI
 06 19 69 76 54

Cette année fut enrichissante : nous avons accueilli un nouveau membre au sein du bureau Sandrine Filippini. Elle nous a permis d'aborder le théâtre sous un autre angle, à savoir l'écriture de notre propre pièce de théâtre. Les enfants ont été ravis de créer leur propre scène pour l'anniversaire des 10 ans d'existence du club. Et ce fut un succès.

« En 10 ans il a aidé par le théâtre 80 jeunes à s'affirmer dans la vie. Certains ont continué au collège, au lycée, voir pour l'un d'entre eux en ligue d'improvisation dans un IUT.



Les présentateurs d'un soir.



La troupe des Gilet verts.

Pour l'édition des 10 ans, présentée au public au foyer rural, les jeunes ont eu quartier libre pour choisir le thème des scènes présentées. Et c'est d'écologie dont ils nous ont parlé sous la forme d'une émission de télévision. Deux journalistes comédiens, hors scène, annoncent et interviewent les intervenants. Les textes sont les paroles des enfants prononcées lors des préparations, recueillies par Sophie Guilbaud et Sylvie Roze, animatrices dès l'origine du club, et mises en forme par Sandrine Filippini. Aux problèmes soulevés, déchets jetés partout, abattage des arbres, disparition des insectes, recyclage et autres, un « Gilet Vert » propose une ou plusieurs solutions. Ces textes rafraichissants, soutenus avec conviction, pour passer des messages aux adultes du public auront-ils été compris ! On peut l'espérer».

Pour 2020, nous réitérons cette aventure, le 4 avril.

Séances : samedi matin de 10h à 12h15 (3 groupes) à la salle de la Passerelle

La Pontiléviennne Cyclo club



Président :

Jean-Claude GAGNEUX

06 84 04 76 44

Trésorier : Gérard PIVRON

06 77 03 13 36

Secrétaire :

Marie-Josée LEPARREE

06 72 38 80 26

Responsable sécurité :

Hubert CHEVRIER 06 30 18 30 74

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Le club compte 22 licenciés. Nos rendez-vous se font toujours devant le foyer rural le dimanche et le mercredi matin sauf en période hivernale où les sorties d'entraînement se font l'après-midi. Les horaires du matin sont modifiés selon les saisons et les déplacements extérieurs. Les kilomètres parcourus varient d'un licencié à un autre selon sa forme et ses disponibilités.

Certains d'entre nous se sont rendus dans les clubs voisins organisant des randonnées. (St Sulpice, Vendôme, St Laurent, Contres, Nouan-le-Fuzelier.).

Notre participation nous a d'ailleurs valu une coupe !

Quelques licenciés ont participé aux séjours organisés par le club des Seniors 41, l'un en région montagneuse à St Genies-en-Dordogne et l'autre à la Palmyre présentant des difficultés très variables !

Il faut noter également une bonne participation aux sorties du mercredi dans le département sous la responsabilité des Seniors 41 !

Cette année, le club s'est porté volontaire pour tenir la buvette du 14 juillet à la Belle Etoile l'après-midi et le soir au foyer rural.

Du 31 août au 6 septembre, nous nous sommes retrouvés à Vendes dans le Cantal, petit village situé entre Bortles-Orgues et Mauriac. Là encore, les difficultés des parcours ne manquaient pas. Nos marcheurs ont également profité de ce séjour pour découvrir les sites pittoresques qu'offre cette magnifique région. Les après-midis, chacun sillonnait à sa guise les environs et le temps estival a rendu cette semaine très agréable.



Le 13 novembre, le club des Seniors 41 organise à Pontlevoy son assemblée générale suivie d'un repas au foyer rural, ce qui offre, une fois de plus, aux participants du département, l'occasion de découvrir notre village ! Enfin, depuis quelques sorties, un jeune du village nous a rejoints, désireux de rouler et de se licencier, c'est donc une initiative à encourager !

PROJETS 2020

Participation aux randonnées organisées par les clubs voisins.

Sorties du mercredi et séjours organisés par les Seniors 41, en mars, avril, mai, septembre et octobre.

Organisation d'une randonnée route et VTT le dimanche 24 mai

Séjour du club à la Turballe du 29 août au 5 septembre.

Pontiléviennne - Batterie fanfare

Président : Daniel CLEMENT

Vice-président : Jacques DELILLE

Secrétaire :

Jean Claude BORDARIER

Trésorier : Henri MARTY

Vous rencontrez notre Batterie Fanfare lors des cérémonies à Pontlevoy (vœux du maire, 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, Sainte-Barbe des pompiers...).

Vous pouviez l'écouter à Sambin, Thenay, Montrichard pour les cérémonies, mais également à Villiers-sur-Loir, où l'harmonie nous a invités pour un concert et à St Gilles Croix-de-Vie pour la fête de la Sardine.

C'est dans la salle du foyer rural, que nous recevons en octobre les

musiques d'Orbigny (Indre-et-Loire) et de Poulaines (Indre) pour notre repas concert. Ce fut un moment de musique de qualité mais de styles différents. Entre les prestations des musiques un repas est servi dans une ambiance conviviale.

Là où vous nous voyez moins, mais où nous sommes le plus souvent, c'est tous les vendredis soir à la Passerelle



Lors du repas concert du 26 octobre.

où nous répétons pour diversifier et améliorer nos prestations. C'est contraignant, mais c'est un plaisir de travailler notre musique sous la compétence de nos chefs même si nous sommes de moins en moins nombreux à cause, souvent, de l'éloignement de Pontlevoy pour certains d'entre nous. Lors de notre journée conviviale et amicale, nous avons parcouru la « frontière » entre Pontlevoy et Vallières-les-Grandes. Pour beaucoup d'entre nous ce fut une surprise de découvrir combien notre commune est très étendue et très diversifiée dans ses paysages.

Bonne année 2020 !!! Nous, nous allons continuer à travailler notre répertoire et à le partager avec vous dans un esprit convivial.



Foyer Rural de Pontlevoy

Président d'Honneur :

M. Bernard DARTOY

Président :

M. Jean-Paul DECLUSEAU

Vice-Président :

M. Régis BOURDIN

Secrétaire : Mme Mireille BIGOT

Trésorière :

Mme Françoise CHEVRIER



Un moment partagé pendant le voyage.

L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 13 janvier 2019 pour les 7 sections de l'association, avec 89 personnes. En fin d'AG nous avons partagé la traditionnelle galette des rois.

L'année fut bien occupée avec les manifestations suivantes.

Le samedi 1^{er} juin 2019 a eu lieu le repas de fin de saison du Foyer Rural, en présence du conseil d'administra-

tion et des adhérents des sections : 115 personnes étaient présentes.

55 personnes ont participé au voyage au Portugal en passant par Saint-Jacques de Compostelle.

Le 24 novembre 2019 le Thé Dansant animé par l'orchestre Etienne Denormandie a été un succès avec presque 350 danseurs sur la piste du foyer rural. Enfin la sortie du 18 décembre 2019 « Noël avant Noël » à Andard (Maine-et-Loire), avec son déjeuner spectacle pendant lequel Nathalie Lhermitte et

Gaël Pommère ont fait entendre les mélodies de leur répertoire. Au retour à Pontlevoy, les 67 personnes de la journée sont reparties avec chacun un cadeau.

Nous prévoyons pour 2020 un voyage croisière – La vallée du Rhin romantique d'Amsterdam à Strasbourg – du 24 au 30 octobre. Nos 7 sections concernent 260 adhérents.

Rejoignez-nous, vous trouverez une activité à votre convenance, toujours dans la bonne humeur et avec un grand esprit de camaraderie. L'assemblée générale du Foyer Rural aura lieu le dimanche 12 janvier 2020, avec la galette des rois.

**Informations au 02 54 32 34 21
ou jp-decluseau@yahoo.f**

Foyer rural – Club des Aînés

Président : Didier PELÉ 02 54 32 56 01

Vice-Président : Jean-Claude GALLOUX

Trésorière : Ginette COUVREUX 02 54 32 56 17

Trésorière Adjointe : Marie-Madeleine PELÉ

Secrétaire : Jacqueline BODEREAU 06 77 47 20 31

Secrétaire Adjoint : Hubert ARMAND

MANIFESTATIONS DU CLUB POUR L'ANNÉE 2019/2020

- **Mercredi 23 octobre 2019** : Repas des vendanges et de la chasse
- **Samedi 23 novembre 2019** : Goûter des Aînés
- **Samedi 14 décembre 2019** : Repas de Noël aux chandelles



La journée sur l'Erdre.

- **Dimanche 12 janvier 2020** : Assemblée Générale du Foyer Rural + Galette
- **Mercredi 12 février 2020** : Repas de la Chandeleur
- **Dimanche 29 mars 2020** : Goûter des Rondiaux
- **Dimanche 5 avril 2020** : Thé dansant
- **Mercredi 15 avril 2020** : Repas du Printemps
- **Dimanche 17 mai 2020** : Goûter et Loto
- **Dimanche 27 septembre 2020** : Assemblée Générale

SORTIE THÉÂTRE

Samedi 28 mars 2020 sortie en car direction Saint-Paul-du-Bois dans le Maine- et-Loire pour une visite des coulisses du théâtre et d'une collection unique en France des 12500 costumes et accessoires, suivie du déjeuner. À 14 h 30 nous assisterons à une pièce de théâtre (*Larguez les amarres*) de Jean-Claude Martineau.

Toutes nos manifestations et sorties sont ouvertes à tous et se déroulent dans une ambiance très conviviale. Notre club compte environ 145 adhérents de Pontlevoy mais aussi de nombreuses communes voisines. Toutes les personnes désireuses de venir nous rejoindre seront les bienvenues, le Club des Aînés est ouvert à tous les retraités.

Bonne et heureuse année 2020.



Foyer Rural – Club Informatique

Président : Henri MARTY
Trésorière et secrétaire :
Ginette MARTY
Communications internes
et externes : Michel CHEMIN

Assurer la pérennité du club était notre objectif l'année écoulée. Mission accomplie grâce à l'implication de tous les membres. Forts de cet acquit, nous repartons pour une nouvelle année « scolaire » !

Réunions : Le lundi à Monthou, salle de la BimM (à coté de la bibliothèque). Nouveaux horaires de 15 h à 17 h, animateur Michel Chemin.

Le samedi à Pontlevoy, salle de la Saulaie nouveaux horaires de 9 h 30 à 11 h, animateur Philippe Rillh.

Cotisation Foyer Rural pour l'assurance : 8 € pour l'année.

Cotisation Club : 10 € pour l'année.



Une séance de travail à la Saulaie.

Vos suggestions de sujets à traiter pour nos réunions sont toujours les bienvenues.

Condition indispensable pour rester jeune, au moins dans sa tête : Avancer !!!

Continuer à apprendre, se perfectionner, est une bonne façon d'avancer. Henri, Philippe et Michel vous attendent dans la bonne humeur.

Contact :
clubinfo.mont.pont@gmail.com

Foyer rural - Club hata yoga

Président d'Honneur et Animateur :
Christian MARIONNET
Responsable : Marie-Christine RACINE
assistée d'Irina BERTRAND
Secrétaire : Claudette BELLIER
assistée de Sylvie ROZE
Trésorière : Régine MOREAU
assistée d'Alexandra NOAT

Le Club ne voit pas fléchir le nombre d'inscriptions. Nous sommes 50 adhérents pour la saison 2019/2020, avec un réel besoin de chasser le stress tout en tonifiant le corps en douceur.

Vingt-cinq à trente yogis se retrouvent tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 au foyer rural avec Christian l'animateur et fondateur du club.

COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE ?

Nous avons deux séquences de mouvements entrecoupées de petites relaxations, une relaxation d'environ 15 minutes, bol tibétain, méditation et nous terminons par un exercice respiratoire.



Le Hata Yoga se pratique à tous les âges.

La même posture, plusieurs fois répétée, nous envoie un message différent, selon notre condition physique, mentale, notre énergie du moment. Il n'y a aucune routine dans la pratique du yoga.

On prend conscience de chaque partie de son corps, de sa respiration, de son sens de l'équilibre ; les muscles, les articulations deviennent plus souples. On améliore sa concentration.



Foyer Rural - Club de Marche

Responsable : Mme. Michele MADERIEUX

Secrétaire: M. Serge BODEREAU

Trésorier: M. Régis BOURDIN

La section Marche propose, au départ du foyer rural, des marches de 5 à 8 km le samedi à 15 h, et des marches de 10 km et plus le mercredi à 9 h.

Nous avons reçu le club de marche de Cour-Cheverny au printemps, et nous sommes allés le 14 octobre 2019, à leur invitation marcher avec eux à Cour-Cheverny.

La fréquentation du club se maintient avec 25 adhérents. Le club vous souhaite une Bonne Année à tous et vous invite à rejoindre ses membres.



Rencontre avec le club de Cour-Cheverny.

**Pour tous renseignements,
contacter Mme Michele Maderieux.
Tel 06 16 93 24 56**

Foyer Rural - Club de Gym douce

Présidente : BIGOT Mireille

06 72 06 50 69 mireille.bigot 2 @orange. fr

Trésorière : DECLUSEAU Christiane 02 54 32 34 21

Professeur : Philippe BESNARD

Le club de gym douce vous accueille le mardi de 17 h à 18 h au foyer rural de Pontlevoy.

Notre professeur vous propose une série complète d'exercices adapté pour vous Madame ainsi que pour vous Monsieur.

L'objectif est de garder une bonne aisance corporelle

Le programme est découpé de la façon suivante : échauffement, étirements des membres et du buste puis exercices au sol et décontraction.

2 séances d'essai vous sont offertes, si vous le souhaitez, avant l'adhésion au club. Venez vite nous rejoindre.

Cotisation annuelle : 45 € + 8 € pour les personnes non titulaires de la carte du Foyer Rural.



Un club en fort développement.

Foyer Rural - Club Dessin



le stand du club le 24 mars 2019.

Le petit dernier !

Depuis un an, il rassemble chaque mardi de 14 h 30 à 17 h à la Passerelle une dizaine d'amateurs utilisant plusieurs techniques, au choix : crayon, fusain, pastel, aquarelle, gouache, huile.

Ses membres ont participé à l'exposition des créateurs le 24 mars 2019. Plusieurs sont débutants et bénéficient des conseils des plus expérimentés.

2020 devrait voir des artistes professionnels prodiguer au groupe des enseignements déterminants.

A partir de janvier 2020, les personnes qui ne sont pas libres en journée pourront rejoindre le club deux vendredis par mois de 19 h à 21 h, salle de la Saulaie.

A bientôt !

**Pour renseignements et inscriptions :
Contacter Nadine au 06 67 32 64 26
ou Philippe au 06 63 77 37 32.**

Foyer Rural – Club Jeux de Société

Président : Daniel GUILLOT
 Vice-Président : Elie COUVREUX
 Trésorière : Christiane DECLUSEAU
 Secrétaire : Ginette COUVREUX

Le club compte actuellement 75 adhérents de Pontlevoy mais aussi des communes voisines, qui aiment à se retrouver, en fonction de leur disponibilité, chaque jeudi de 14h à 18h au foyer rural. L'ambiance y est conviviale. Des groupes se forment autour de jeux différents tels que la belote, le tarot, le scrabble, le nain jaune, le triomino, le rummikub etc... (le choix est vaste et fonction de la demande).

La pause goûter est très appréciée avec sa collation et la distribution d'un petit présent lors de l'anniversaire de chacun des participants. C'est un moment de partage, d'échange et de convivialité.

CHAQUE ANNÉE

Nous organisons un concours de belote où chaque participant repart avec un lot.

Nous participons au téléthon en association avec le club de Thenay. Pour l'année 2019 nous avons collecté la somme de 302,11 €. Merci à nos généreux donateurs.



Quand le goûter se prépare.

POUR CLÔTURER LA SAISON

Nous nous retrouvons autour de notre traditionnel repas, gratuit pour les adhérents, où sont conviés le Maire et les conjoints(es).

Le Club est ouvert à tous. Si vous désirez passer un après-midi détente, venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements contacter le Président Daniel Guillot au 02.54.32.63.69.

Les membres du bureau et l'ensemble des adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Qi Gong



BIEN-ÊTRE

Découvrez l'activité Qi Gong à Pontlevoy. Pratiquée au sein d'une association depuis 2009 : « L'Instant Apaisant » dont le but est de promouvoir les méthodes ou techniques pouvant participer à l'amélioration de la qualité de notre vie personnelle et sociale en parfaite harmonie avec notre environnement en s'appuyant largement sur les arts énergétiques chinois, le développement personnel et la connaissance naturelle.

Le Qi Gong un art de vivre au quotidien à la portée de tous.



Avant l'Instant Apaisant..

Cet art énergétique plusieurs fois millénaire peut convenir à tous les âges, ne nécessite aucune recherche de performances, ni le moindre esprit de compétition. Il est surtout connu en Europe pour chasser le stress, renforcer le système immunitaire, assouplir les structures musculaires et tendineuses et c'est un bon moyen également de nous nettoyer de nos soucis quotidiens et de recharger nos batteries.

UN ART SIMPLE POUR SOI

Les exercices de Qi Gong signifient « travail du souffle, de l'énergie », autrement dit, c'est l'art de maîtriser l'énergie.

Le Qi Gong est une technique qui associe :

La POSTURE juste en relaxant le corps, La RESPIRATION longue et profonde, Le CŒUR en paix et l'ESPRIT calme et le pouvoir de l'INTENTION.

Horaires : Lundi de 18h30 à 20h à la salle de la Passerelle 23, route de Thenay 41400 Pontlevoy

Leçons de découvertes gratuites

Renseignements : Jacky Baussier Tél.06.69.43.96.53

E-mail.jacky-baussier@orange.fr



Le club de tennis « TC Sud 41 »



Président : Bernard MAUDHUIZON

06 84 00 33 58/bm4111@gmail.com

Trésorier : Jean Louis FIDRIC 06 60 37 80 47

Secrétaire : Christiane BARBOUX

06 74 97 38 40/abarbox@wanadoo.fr

Enseignant : 4 enseignants DE (diplômés d'État)
assistés par des éducateurs en formation
(Jérémy, Fabien et Alexandre)

Et une dizaine de bénévoles qui complètent le CA
en apportant leurs idées,
bonne volonté et bonne humeur.

Nous repartons cette année avec beaucoup d'envie et de plaisir, que nous espérons faire partager au plus grand nombre (d'où la création d'un cours débutant et le développement du cours mini tennis). Il y a cette année plusieurs DE intervenants, tous bien connus ; les premières réactions des adhérents sont très positives.

EFFECTIF

Le club compte 191 licenciés, ce qui en fait le 5^e club du département, dont 130 prennent des cours, qui s'étalent sur toute la semaine. 2 créneaux seront certainement ouverts à de nouvelles adhésions toute l'année :

- créneau destiné aux adultes débutants le mardi à 20 h 30
- créneau destiné aux enfants les plus jeunes (environ 5 ans) le vendredi à 18h.

Nous utilisons donc de plus en plus nos installations : 2 terrains extérieurs à Pontlevoy, 2 terrains extérieurs à Montrichard et de 2 terrains en résine type greenset dans la salle de tennis intercommunale de Pontlevoy.

Nous comptons beaucoup d'équipes, masculines, féminines et jeunes. Les équipes masculines continuent leur progression, avec 2 équipes masculines en championnat départemental notamment.

ANIMATION 2019

- Sortie à l'open de Bercy
- Réalisation de 2 cycles de tennis dans les écoles, à Pontlevoy et Vallières les Grandes
- Fête du tennis début juin
- Tournoi déguisé pour le téléthon
- Tournée d'été pour les jeunes = séjour à Saint Gilles Croix de Vie début juillet pour 14 de nos jeunes compétiteurs (une semaine avec plusieurs tournois dans la semaine).
- Enfants emmenés au tournoi Challenger de Blois
- Divers repas et mini tournois de fin de cours

- 4 tournois : un tournoi open adulte en avril ; un tournoi jeune fin octobre, un tournoi interne en janvier et un tournoi vétéran fin juin ;
- + 3 journées galaxie tennis pour les moins de 11 ans

PROJET

- Sortie à Roland Garros
- Réalisation de plusieurs cycles dans les écoles, malgré l'absence d'enseignant permanent
- Renouvellement
- Maintien des tournois internes, open et vétéran
- Remplacement du tournoi jeune par divers TMC étalés sur l'année
- Multiplication des compétitions jeunes (organisation de rencontres interclub, de 5 TMC au moins, de matchs officiels interne...)

NOUVEAUX PROJETS 2019 / 2020

- Formation de 2 arbitres de chaise.
- Formation de 3 éducateurs de tennis.
- Goûter de Noël.
- Animation : « j'invite mon copain au tennis ».
- Animation à toutes les vacances scolaires pour les jeunes.
- Développement des échanges avec les structures d'accueil (scolaires ou périscolaires).
- Développement des partenariats avec les entreprises (sponsoring et mécénat).

Nous espérons vous compter bientôt parmi nous pour goûter aux joies de la petite balle jaune.

Pour s'inscrire ou se renseigner, contacter Bernard Maudhuizon ou Christiane Barbox. Les joueurs désirant obtenir une liste de partenaires potentiels peuvent la demander au président.

Contacts : tcsud41@gmail.com

Sites internet : www.club.fft.fr/tcsud41

Page facebook :

<https://www.facebook.com/tennisclubsud41>



Moment convivial du tournoi vétérans.

Football Club Thenay-Pontlevoy-Sambin



Président : Jacky MOREAU
 Vice-président : Jean-Michel BOURGEONNIER
 Secrétaire : Emilie VERY
 Secrétaire-adjointe : Mélanie VERY
 Trésorière : Lise MOREAU
 Trésorière-adjointe : Patricia BOUZY



L'équipe Senior.

BILAN SPORTIF SAISON 2018-2019

Notre équipe senior participe pour cette saison au championnat de 4^e division départementale en deux phases. C'est un championnat de 10 clubs par poule plus attractif et moins éloigné que les précédentes années, mais compliqué à mettre en place. Cet essai n'a pas été retenu pour la saison 2019-2020. Nous avons participé à la Coupe des Châteaux où nous avons été éliminés en 8^e de finale.

Nous nous sommes classés milieu de tableau pour le championnat lors de sa 2^e phase.

Concernant nos jeunes sportifs nous avons engagé 1 équipe U7 et 2 équipes U9 dans la catégorie football d'animation et 1 équipe U11. Cette dernière a participé aux championnats et coupe départementale et bien sûr toujours en mixité.

NOS MANIFESTATIONS 2018-2019

- Soirée dansante du 7 avril 2019 salle des fêtes de Thenay
- Tournoi des familles du 9 juin 2019 au stade de Thenay
- Participation au rassemblement U7/U9 le samedi 15 juin 2019 au stade de Blois
- La traditionnelle soirée parents/enfants le 5 juillet 2019 au stade de Pontlevoy clôturant la saison 2018-2019

SAISON 2019-2020

Pour cette nouvelle saison qui est en cours notre effectif senior de l'année passée est resté stable. Pour cause de déménagement, M. Frédéric Gadel, arbitre officiel, nous a quitté. Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille réussite et santé.

Nous accueillons cette saison la venue de 3 nouvelles recrues qui viennent rajeunir notre effectif. Merci pour leur implication au sein de notre club. Nous participons pour la 3^e année à la coupe des châteaux mais les éliminatoires ne nous ont pas réussi.

Les nouvelles inscriptions jeunes au mois de septembre nous ont permis d'engager nos 3 catégories U7 - U9 - U11. Les entraînements et plateaux sont suivis le mardi soir avec beaucoup d'assiduité avec des résultats encourageants pour la phase de septembre à décembre.

Le club de football Thenay - Pontlevoy - Sambin vous souhaite une bonne année 2020.

Le Domaine de Saint Gilles

Plateforme d'actions sociales implantée à Pontlevoy depuis 1994, le Domaine de Saint Gilles accueille et accompagne par le travail (ESAT), le logement (FH) et la vie sociale (SAVS), 48 personnes en situation de handicap.

Membre actif des associations régionales de producteurs en maraîchage biologique : Val Bio Centre (paniers bio du Val de Loire) et Bio Centre Loire (approvisionnement des



Présent avec ses productions à la journée des Associations.

plateformes nationales Biocoop), l'ESAT propose également ses légumes de saison et ses infusions biologiques dans sa petite boutique de producteur bio ouverte les mardis (10 h/12 h), les mercredis et jeudis (10 h/12 h et 13 h 30/17 h). Dans le cadre des politiques publiques « zéro phyto » d'entretien de l'espace urbain, les ouvriers de l'ESAT interviennent depuis fin 2018 dans le quartier de la Saulaie à Pontlevoy. En septembre 2019, la commune de Pontlevoy a également confié à l'ESAT l'exploitation d'un terrain communal d'environ 5000 m² pour la culture de plantes aromatiques et à parfums.

À vos agendas ! Le Domaine de Saint Gilles organisera une « **Journée Portes Ouvertes** » **vendredi 12 juin 2020**. L'occasion pour les habitants de Pontlevoy de venir nous rencontrer pour découvrir nos activités et les savoir-faire de nos équipes.



Association Festival de Musique de Pontlevoy

Président : Hubert ARMAND

Trésorier : Christian GUESNARD

Secrétaire : Sophie GUILBAUD

L'association du festival de musique a organisé deux manifestations pendant l'année 2019 : Concerts en Mai et Le Festival.

La troisième année de « Concert en Mai » s'est déroulée dans l'ancienne chapelle de la Merisaie, gentiment prêtée par l'APAJH qui gère les lieux les vendredi 10 et samedi 11 mai. Les concerts à cette occasion ont promu la musique ancienne renaissance et baroque en faisant appel à des musiciens professionnels de la Région Centre-Val de Loire. Cette année l'Ensemble Parchemins et le Banquet du Roy avaient pour thèmes l'Amour et la Dive bouteille. La fréquentation progresse et tend vers l'équilibre financier. Le Festival, après deux années programmées dans l'église paroissiale Saint-Pierre, a pu de nouveau se dérouler dans le manège de l'Abbaye. Nous remercions la SCI Gelduin, nouveau propriétaire des lieux, de nous l'avoir permis alors qu'il lui fallait remettre les locaux en état de recevoir le Lycée catholique de Pontlevoy.

Avec ce retour au manège nous avons offert la meilleure acoustique qui soit aux artistes invités et des conditions d'accueil particulièrement améliorées

pour les mélomanes. Entre le 17 et le 31 juillet, la programmation de qualité de François Chaplin, directeur artistique, a permis une progression de la fréquentation avec 1855 mélomanes reçus pour les 10 concerts. L'excellente couverture de presse, la bonne organisation logistique où bénévoles, employés communaux, associations locales amies et habitants de la commune, travaillent ensemble pour accueillir musiciens et mélomanes, complètent la satisfaction des organisateurs. Le bilan financier positif est réinvesti pour partie dans la programmation 2020 et sur un nouveau site internet plus convivial. Parmi les nouveautés de l'année 2019, on notera l'invitation faite aux jeunes des accueils de loisirs de la communauté de communes à assister à une présentation d'instruments et répétition de l'Octuor de France, dont le directeur, Jean-Louis Sajot est le président de l'AICEM, école de musique communautaire. Mais également le fait que le concert des jeunes artistes de la master-class, de harpe en 2019, est devenu gratuit. Il a attiré beaucoup de familles, de pontiléviens en particulier, accompagnées de leurs enfants. Ces deux nouveautés seront reconduites en 2020.

Pour ce qui concerne les programmations 2020 : « Concerts en Mai »

se déroulera les 15 et 16 mai avec un concert Chant Grégorien et, c'est une première, un concert clôture d'une résidence d'artistes. La programmation du Festival, entre le 17 et le 31 juillet, proposera sur 8 journées, 10 concerts (dont un gratuit) et une master-class dédiée au violon. Une trentaine d'artistes renommés, dont les 2/3 jamais passés à Pontlevoy seront présents. Parmi eux, Victor-Julien Laferrière, au violoncelle Victoire de la Musique, Emmanuel Rossfelder (guitare), les ensembles Smoking Joséphine, Locco cello, l'ensemble baroque du CNSM de Paris dirigé par Philippe Bernold (flûte), et pour fêter les 250 ans de Beethoven, François Chaplin, Aurélien Pascal, Pierre Fouchenneret. On jouera aussi autour du Boléro de Ravel, de la Symphonie Pastorale, des suites de Rachmaninov. L'association a lancé en début d'année « **Les Amis du Festival** » groupe d'amis pour celles et ceux d'entre vous qui auraient un peu de temps, un véhicule, une chambre, pour nous aider dans l'accueil des musiciens et la logistique du Festival.

**Vous pouvez prendre contact
par téléphone au 07.61.18.92.20,
par mail à l'adresse
festivaldepontlevoy@wanadoo.fr ,
à travers le site internet du festival :
www.festivaldepontlevoy.com.**



Concert d'ouverture du Festival dans le manège de l'Abbaye.

Ensemble vocal Achora



Présidente : Brigitte GAGNIERES

Secrétaire : Catherine COUTAUD

Trésorière : Agnès WAUQUIEZ



Le chœur avant représentation.

ACHORA ?

Un groupe de choristes amateurs qui se retrouvent le jeudi soir de 20h à 22h à la Passerelle, pour le plaisir du chant choral autour du chef de chœur Raphaël Terreau. Si vous avez envie de chanter, lancez-vous et venez assister à une répétition, les nouvelles recrues (ténor et basse en particulier) seront les bienvenues.

En mai 2019, à l'invitation du chœur de femmes Melodica, l'ensemble a passé un week-end en Limousin ; le plaisir de

retrouver les amies de Magnac-Laval, découvrir la région et chanter ensemble pour deux concerts.

En juin, outre la fête de la musique où le Conseil Départemental réunit les chœurs du département pour une audition dans le cloître de l'Hôtel du département, Achora a participé à un concert à la Cathédrale de Blois avec le chœur de l'Église La Verne, venu de Californie, pour une tournée en France.

L'année se termine par un projet initié par l'école de musique de Contres dans le cadre de son Festival « Vents d'automne », et soutenu par la communauté du Val de Cher – Controis. Quatre chorales du secteur se sont réunies pour des séances de répétitions communes afin de préparer un grand concert le 17 novembre à Montrichard, avec le Brass Band Exo Brass de Tours, sous la direction d'un jeune chef talentueux, Mathias Charton. Au programme, des extraits du *Stabat Mater* de Karl Jenkins.

Ces projets communs sont toujours des moments de partage très conviviaux et permettent aux différents chœurs de mieux se connaître.

Renseignements : Raphaël Terreau : 06 64 03 72 97

rterreau@hotmail.com

<http://achorapontlevoy.free.fr>

Les Amis de la Bibliothèque



Présidente : Catherine COUTAUD

Secrétaire : Solange LEGAY

Trésorière : Odile BIGOT

Notre association a pour vocation de proposer des animations autour de la bibliothèque pour la faire connaître et la rendre plus attractive.

C'est ainsi que 2 ateliers ont fonctionné toute l'année :

- La fabrication d'un « tapis à histoires » qui est maintenant opérationnel et qui permet aux conteuses ou conteurs d'avoir un support visuel et tactile pour les jeunes auditeurs.

Les enfants de la micro crèche, de l'école maternelle et du Relais Assistantes Maternelles ont déjà pu en profiter !

- L'atelier lecture a lieu tous les 3 mois, il réunit des lecteurs (trices) qui parlent de leurs lectures diverses et ouvre de nouveaux horizons.

La Boîte à livres, située à côté de l'école primaire est bien utilisée et un membre de l'association veille au renouvellement des livres. Les utilisateurs peuvent aussi déposer un livre... mais pas y vider leurs étagères ! En février, Catherine Bayle est venue nous lire « De sang et de lumière » de Laurent Gaudé dans le cadre de Mille Lectures d'Hiver.

En mars, « vide Bibliothèque » lors de la brocante.

Le 18 mai, notre atelier « composition florale » a réuni petits et grands autour des fleurs printanières.



Le public de Mille Lectures d'Hiver.

L'automne fut placé sous le signe du mouton car dans le cadre d'Amies Voix 2019 le conte « Le mouton à réaction » a donné lieu à diverses activités :

- Des ateliers de confection de moutons avec des matériaux de récupération
- Un rallye dans Pontlevoy « À la recherche des moutons égarés »

En novembre, l'année se termine : Guylène Agnez nous lit un texte de Michèle Desbordes, « La Demande » dans le cadre de « Textes en scène » impulsé par le Conseil Départemental.



Société des Amis du Musée et du Patrimoine de Pontlevoy

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Joëlle NOUAILLE
 Vice-Président : Patrick CARDON
 Secrétaire : Danielle Mc NALLY
 Trésorière : Joëlle SEGUIN

CONSEIL :

Hubert ARMAND, Bernadette CHENU,
 Georges Marie CHENU, Daniel CLÉMENT,
 Monique CLERGEAU, Isabelle DELILLE,
 Joël GIRARD, Patricia MICHARDIÈRE,
 Sandrine MAUDHUIZON, Gérard SAURAT,
 Josette TELFORD

NOS ACTIVITÉS EN 2019 :

Au mois de mai, nous avons rencontré des élèves de seconde du lycée catholique qui travaillaient sur l'histoire de l'aérodrome de Pontlevoy sous l'impulsion d'un de leur professeur. En juin 2019, dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, dont le thème était « Naturellement durable », nous avons proposé deux visites :

- La fabrication d'infusions selon des méthodes artisanales et traditionnelles à partir de plantes et fleurs cultivées en agriculture biologique au Domaine Saint Gilles de Pontlevoy (ESAT).

- Le nouvel aménagement de la carrière du « Four à chaux » où l'on observe les traces des épisodes importants de l'histoire géologique régionale depuis 23 millions d'années et où l'on garde la mémoire de l'extraction artisanale de la « pierre de Pontlevoy ».
- L'exposition « La Renaissance par les images Poulain » s'est déroulée du 26 octobre au 30 novembre. C'est à partir des chromos publicitaires de Victor Auguste Poulain, né à Pontlevoy, à la Ferme des Bordes en 1825 et fondateur de la chocolaterie de Blois, que nous avons proposé de découvrir les grands bouleversements de la Renaissance.
- Nous avons échangé notre petite salle de stockage avec celle de l'association de la batterie fanfare, que nous remercions. Cela nous permettra à l'avenir de pouvoir travailler sur place. La municipalité en a profité pour améliorer l'accès à ces salles et leur aspect. Nous l'en remercions également.

NOS PROJETS

- Préparer une exposition d'affiches publicitaires pour le chocolat qui se déroulerait pendant une quinzaine de jours à l'été 2020.
- Faire vivre le site web de la SAMPP « <https://samppontlevoy.com/> ».



En visite à la carrière du Four à chaux.



Comité des fêtes de Pontlevoy

Bureau :

Présidente : Frédérique JOLLIVET

Trésorier : Loïc JOLLIVET

Secrétaire : Jessica DELAGE

Secrétaire adjointe : Ginette MARTY

Conseil d'administration :

Claire BEUCHER, Laurent BOURDIN,
Emmanuel BERTRAND, Aurélien DA SILVA,
François PASQUET, Henri MARTY,
Irina BERTRAND, Jérôme BOVY

La « Compagnie des sans noM », nous a présenté le samedi 30 mars une comédie théâtrale originale « Le Retour de la Grande Michelle » écrite et mise en scène par Emmanuel Bertrand. 56 spectateurs sont venus apprécier ce moment de rires et de détente.

Sandra Ponlevoy, membre du CdF, souhaitait organiser un tournoi de pétanque. Ensemble, nous avons organisé le premier concours le 12 mai qui a réuni 62 doublettes et le deuxième le 29 septembre qui a réuni 20 équipes (sous la pluie). Merci à Sandra pour nous avoir proposé cet événement convivial.

EVÉNEMENTS 2019

Le samedi 2 février 2019 s'est déroulé Crazy Carnaval ! Après avoir déambulé dans les rues de Pontlevoy, la soixantaine d'enfants ont rechargé leurs batteries avec une crêpe et un berlingo de jus de fruit. L'énergie revenue, ils ont pu s'amuser à taper dans les piñatas conçues par la Farandole, fabriquer des masques et photophores, chanter en karaoké proposé par le CdF et danser country avec l'association CountryStep41 de Montrichard. Après ces réjouissances, le temps était venu d'embraser M. Carnaval, conçu par le CdF et habillé par le Bocal. De retour au foyer rural, les convives ont pu savourer un repas réalisé et servi par les membres du CdF. Après le concours de costumes, la soirée s'est terminée en musique.

PROGRAMMATION 2020

- Samedi 28 mars : Comédie théâtrale « Numéro Complémentaire »
« La Compagnie des sans noM » adaptera librement cette pièce de théâtre écrite par Jean-Marie Chevret pour notre plus grand plaisir.
- Un samedi au mois de mai : Concours de pétanque en doublette
- Fête Nationale : animations au parc de la Belle Etoile

cdfpontlevoy@gmail.com

2 Rue Colonel Filloux 41400 PONTLEVOY

www.cdfpontlevoy.festoyons.com



Ils ont fait Crazy Carnaval.



Pontlevoy Animations

Bureau :

Présidente : Annick DELILLE

Trésorière : Ginette MARTEAU

Secrétaire : Isabelle GUEHL

Nous participons toujours, avec les employés communaux et les bénévoles, à la décoration de notre village pour les fêtes de fin d'année. Nous nous retrouvons autour d'un pot amical bien au chaud.

Notre A.G. a eu lieu le 18 février. Le bureau reste inchangé – bilan moral et financier satisfaisants.

Exposition d'artisanat d'art et d'ateliers créatifs. Elle a eu lieu le 24 mars en même temps que la brocante de l'APEEP ce qui a été bénéfique certainement pour les 2 associations. Elle a réuni une trentaine d'exposants dont les œuvres et réalisations ont été appréciées par les nombreux visiteurs. 14 juillet – merci aux personnes qui nous aident pour fabriquer les fleurs et décorer les chars ainsi qu'aux agriculteurs qui nous prêtent leur matériel, tracteur et remorque.

Environ 200 convives se sont retrouvés au foyer rural pour le dîner.

Nous avons organisé un repas le 31 juillet avec la Pontiléviennne dans le cadre du Festival de Musique.

Nous regrettons de n'avoir pu organiser notre concours de labour, mais la météo ne nous a pas été favorable. Les terrains étaient beaucoup trop secs, surtout pour les concurrents motoculteurs.

Nous participons également à l'organisation de la journée des associations, ainsi qu'au Téléthon.

PROJETS 2020

- Notre exposition ne pourra pas avoir lieu en même temps que la brocante de l'APEEP fin mars (élections municipales) mais le 19 avril.
- Nous espérons que le temps nous permettra de faire un concours de labour.



Les œuvres du club de dessin.

Société de chasse



Président : Thierry ROLLAND
02 54 32 48 53 et 06 52 26 21 24
Mail : thierryrollandrt@free.fr
Vice- Président : Fabrice ROUX
02 54 32 54 89 et 06 79 58 56
Mail : fabrice.roux14@wanadoo.fr
Secrétaire : Bernard LEPARRE
02 54 32 97 11 et 06 78 29 28 50
Mail : b.leparre@orange.fr
Trésorier : Jean FRECH
02 54 32 88 67 et 06 75 47 33 29

Notre société compte 46 chasseurs pour cette saison 2019-2020 contre 44 la saison précédente sur un territoire d'environ 900 ha de plaine et 130 ha de bois. Notre territoire de chasse reste quasi identique depuis de nombreuses années.

Notre bilan financier est équilibré grâce à un groupe important d'actionnaires qui vient compléter notre société. Malgré cela notre société est vieillissante. Cette saison nous perdons quelques chasseurs. Les jeunes ne sont plus attirés par ce loisir.

Nous faisons le maximum pour la sécurité par des formations dispensées par la fédération, par la généralisation obligatoire du port du gilet fluorescent dans le département, par la fourniture

de documents rappelant toutes les règles de sécurité à appliquer. Nous avons racheté 4 miradors. Ce que nous regrettons c'est ce vandalisme sur nos miradors chaque année. Cette année, 2 ont été détruits à 100% et 2 que nous avons dû remettre en état.

Les sangliers sont arrivés sur notre territoire provoquant des dégâts dans les cultures mais pas de chance d'en trouver durant la chasse : seulement 3 tués la saison écoulée. La taxe sur les dégâts qu'il provoquent, répartie à la hausse la saison dernière, a doublé cette année.

Notre attribution pour cette saison est de 2 cerfs, 1 faon, et 7 chevreuils. Nous n'avons pas eu la chance de prélever de grands animaux depuis le début de saison.

Le comptage du début de printemps a été de 8 couples aux 100 hectares pour les perdreaux malgré un hiver peu froid. Le printemps a été beau et sec mais la reproduction n'a pas été celle espérée. On n'a pu constater que quelques petites volées sur l'ensemble de la commune. Nous ne comprenons pas car le mode de culture n'a pas évolué ces dernières années. Nous connaissons aussi le grand nombre de

prédateurs sachant que certains sont protégés. Pour le lièvre, le comptage et la reproduction ont été très bons. Depuis l'ouverture générale, nous sommes contents de voir chaque jour de chasse des lièvres courir dans nos plaines. Nous organisons chaque saison au minimum 4 battues aux renards où nous invitons les chasses privées et les sociétés voisines à venir nous rejoindre. Notre prélèvement de renards tués et piégés pour la saison écoulée est de 14 récupérés car certains blessés sont partis mourir dans des céréales. Nous avons aussi 3 piégeurs agréés sur notre territoire.

MANIFESTATIONS 2020

- 4^e battue aux renards le 25 janvier.
- Comptage de printemps dimanche 8 mars. Ces comptages de printemps et d'été sont déterminants pour le suivi année par année par la fédération et pour les attributions.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Président ou le Vice-président ainsi que le secrétaire et le trésorier.

Bonne année à toutes et à tous.

Thierry Rolland, Président



Le bureau à l'assemblée générale.



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pontlevoy-Thenay



Le lieutenant Gilet distingué de l'insigne de Chef de Centre.

Le centre de secours de Pontlevoy-Thenay a effectué environ 280 interventions sur l'année 2019, avec une augmentation des feux de végétations, récoltes et forêts, dus à la sécheresse et à la canicule. Nous avons eu à combattre plusieurs gros feux : à Vallières-les-Grandes avec 120 hectares de chaumes et récoltes brûlés ; à Pruniers-en-Sologne avec 80 hectares de forêts détruits ; à Montrichard Val-de-Cher avec l'incendie qui a détruit la maison de l'Ave Maria, office de tourisme.

L'EFFECTIF

Il reste stable avec 23 sapeurs-pompiers.

Nous enregistrons deux départs : un pour mutation dans un autre département et celui du caporal-chef Michel Migeon, atteint par la limite d'âge et parti en retraite.

Nous saluons l'arrivée d'une nouvelle recrue au 1^{er} juillet : Raphaël Couturier.

DÉCORATIONS ET PROMOTIONS DE LA SAINTE BARBE DU 30 NOVEMBRE À PONTLEVOY

Trois médailles d'Honneur ont été décernées :

- Michel Migeon, échelon Grand Or pour 39 ans de service,
- Stéphane Marinier, échelon Or pour 30 ans de service,
- Denis Ormal, échelon Bronze pour 10 ans de service.

Promotions au grade supérieur :

- Stéphane Marinier, adjudant,
- Michel Migeon, sergent honoraire,
- Zoé Sené sapeur, de 1^{ère} classe,
- Lucy Bruneau, sapeur de 1^{ère} classe.

Le vieux véhicule toutes utilités (VTU) qui sert pour les opérations diverses (hors secours à personne et feux), âgé de 25 ans, a été remplacé par un véhicule neuf.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues, femme ou homme, de 18 à 45 ans, pour renforcer notre équipe et compenser les départs en retraite prévus dans les deux prochaines années. Pour tous renseignements contacter le lieutenant Gilet, chef de corps, au 06 14 15 13 88. Nous avons deux moniteurs de secourisme qui nous permettent de former le public aux premiers secours (PSC1). Pour connaître les dates des formations contacter Aimé Jossseau au 06 11 89 62 96.

Le lieutenant Gilet et le sapeur Brocherieux, président de l'amicale, vous remercient pour l'accueil que vous réservez aux pompiers lors de leur passage pour les calendriers et pour votre générosité.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Pontlevoy-Thenay vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



Décorés et promus de la Sainte Barbe.

Comité F.N.A.C.A Pontlevoy-Vallières les Grandes-Sambin



Président : Abel JOUBERT
Secrétaire: Guy MARIÉ Trésorier André BIGOT

En tant que représentant de la dernière unité combattante et malgré une diminution d'effectif, notre drapeau est toujours présent aux cérémonies commémoratives dans la mesure du possible et cela dans les trois communes. Nous remercions les membres bienfaiteurs qui se joignent à nous en participant aux différentes festivités que nous organisons. Notre but est d'informer nos adhérents et veuves d'adhérents en difficulté financière des possibilités d'obtention d'une aide pour des travaux d'aménagement (salle de bains en particulier, soit pour des soins médicaux, appareils dentaires, auditifs ou autre). La commission n'a aucune autre vocation que de venir en aide à ses adhérents. Ce sont des aides ponctuelles non remboursables, il suffit pour cela de demander un dossier d'inscription auprès des responsables du comité, dans le respect de la confidentialité sans faille de l'adhérent.



CALENDRIER 2019-2020

- **Cérémonie du 11 Novembre 2019** dans les trois communes
- **Mardi 3 décembre 2019** : sortie Noël avant Noël
- **Mardi 7 Janvier 2020** : Galette à Sambin
- **Cérémonie du 19 Mars 2020** à Sambin
- **Cérémonie du 8 Mai** dans les trois communes
- **Samedi 13 juin** : méchoui à Vallières les Grandes
- **Mardi 6 octobre** : Assemblée Générale à Sambin

SPA- Refuge de Sassay



Le regard de ces jeunes chats exprime toute l'inquiétude, la tristesse, le désespoir de toute l'équipe du Refuge SPA41 Sassay face à une situation empirique d'irresponsabilité, de lâcheté dont sont victimes de plus en plus de chiens et chats et bien d'autres animaux.

Le commerce illégal d'animaux est plus lucratif que celui de la drogue. Les « objets » qui n'auront pas trouvé preneurs seront abandonnés en divers endroits. Certains auront la chance d'être secourus, d'autres seront condamnés à une vie d'errance, de

séances. Il en sera de même du chaton qui a grandi trop vite, du chiot qui fait des bêtises, du chien ou du chat devenu trop vieux, trop malade, trop envahissant... de ces portées incontrôlées sous prétexte que la stérilisation coûte trop chère. Ces raisons, dont la liste n'est pas exhaustive, font que le refuge SPA41 Sassay accueille de plus en plus d'animaux et pas seulement à la période des vacances.

Un vrai casse-tête pour notre budget de fonctionnement qui tente de ne pas couler grâce à nos diverses actions dont les collectes de nourriture, nos sites Facebook et web qui contribuent à guider vers nous de plus en plus d'adoptants, en ce mois d'octobre à une soirée dansante qui a connu un vif succès. Ceci grâce à l'engagement sans faille de bénévoles, mais nos efforts ne suffiraient pas sans le soutien de nos généreux donateurs et légataires. C'est ainsi que nous pouvons engager au fil des années, plus sereinement bien que notre avenir soit en per-

manence incertain, des gros travaux indispensables dont, en cette fin d'année, la réfection d'un bâtiment devenu insalubre et la réfection de l'assainissement des eaux usées. Ces travaux engagent un budget énorme. Nous espérons pouvoir continuer à bénéficier de la générosité des donateurs et légataires et trouver de nouveaux sponsors. Nous rappelons que nous sommes un refuge indépendant de la SPA Nationale, que nos administrateurs sont totalement bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération, que chaque euro est utilisé à la cause de nos pensionnaires.



REFUGE SPA41 SASSAY

3 route de Oisly

41700 SASSAY

02 54 79 57 85

Site Web : refuge-spa41-sassay.fr

Ouvert du lundi au samedi

de 13 h 30 à 17 h 30

(Fermé le jeudi, dimanche et jours fériés)



Association Familles Rurales

Composition du bureau :

Présidente : Martine MOREAU

Présidente adjointe :

Christiane BARBOUX

Trésorière :

Catherine COUTAUD

Secrétaire :

Claudine DURIGHELLO

Membres : Céline BODEREAU,

Christian GUESNARD,

Hannelore LAIGNIEL

et Jennifer MAUPU

L'association gère essentiellement l'accueil des enfants et adolescents âgés de 3 mois à 17 ans révolus sur la commune. En 2019, l'ensemble des structures a accueilli 13 stagiaires. Les structures répondent aux besoins spécifiques des familles dans un souci constant de qualité de l'accueil des enfants et des familles ceci grâce à l'implication des bénévoles et des salariés et le soutien financier de la Municipalité, de la Communauté de Communes du Val de Cher Controis et de la Caisse d'Allocations Familiales du Loir et Cher. Le pôle enfance-jeunesse (implantation des infrastructures / organisation du personnel) constitue une singularité en termes de cohérence éducative; des liens transversaux sont tissés entre les accueils, permettant aux familles de retrouver les objectifs pédagogiques poursuivis de la petite enfance à l'adolescence. Ces services de proximité contribuent largement au maintien d'actifs dans le tissu social rural.

BILAN DES ACTIVITÉS

Les activités mises en place n'ont de sens que déclinées selon les différents projets pédagogiques qui sont le prolongement du projet éducatif écrit par l'association.

Un accueil professionnel de qualité avec toujours la volonté de respect de bien-être de l'enfant et de sa famille.

Le multi-accueil « A Petits Pas » accueille les enfants de 3 mois à 4 ans quatre journées continues par semaine. Au cœur du projet, le bien-être de l'enfant et la relation aux parents légitimés dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. En 2019, le multi-accueil a travaillé sur le thème des cinq sens.

Sorties : Carnaval avec la Farandole, bibliothèque de Pontlevoy, « Elevage des moutons » à Thenay, boulangerie et centre de secours de Pontlevoy, « Sentiers des pieds nus » à Chouzy/Cisse et vendanges au « Domaine des Roy » à Pontlevoy.

Une maman américaine est intervenue pour nous faire découvrir et déguster des cookies qu'elle fabrique elle-même et dont c'est le métier.

Dans le contexte de la grande semaine de la Petite Enfance sur le thème « Tout bouge » des ateliers parents-enfants ont été proposés.

Le multi-accueil est passé au statut de micro-crèche au 1^{er} octobre 2019 avec de nouveaux horaires : ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 17 h.

Les différents accueils périscolaire, mercredis, petites et grandes vacances ouvrent leurs portes aux enfants scolarisés jusqu'à 12 ans.

Les thèmes des vacances ont été les suivants : carnaval, les métiers, les insectes, le printemps, les dessins animés, la cuisine d'automne, le tour de France, les pirates et la magie.

Sans oublier notre traditionnel « carnaval » en collaboration avec le Multi accueil.

Les enfants se sont vus proposer des sorties telles la piscine, le cinéma, un défilé carnaval, Family Park Parc, le sentier des pieds nus à Chouzy-sur-Cisse.

En juillet, un camp pour les enfants âgés de 7 à 11 ans est organisé à Chailles avec au programme : fabrication d'une machine volante, visite du Clos-Lucé à Amboise et jeu d'orientation dans la ville de Blois, peinture végétale, jeux d'orientations en forêt, grands jeux et veillées à thème.

Pour tout renseignement, contacter Sandrine BLOTIN ou Bastien CLOUET au 02 54 32 78 10.



ACCUEIL DE JEUNES LE BOCAL

Le local ados labellisé accueille les jeunes à partir de l'entrée au collège. Montage de projets et vie collective y sont à partager.

Au programme durant l'année 2019 : construction du bonhomme carnaval, journée sportive à Vineuil, escape game, laser game, journées avec les bénévoles des restos du cœur à Montrichard, réparation et sortie vélo, soirée jeux vidéo organisée et gérée par les jeunes, action citoyenne dans la commune avec le nettoyage des plaques du Musée dans la Rue, sortie trampoline, château de Chenonceau, paint-ball, bubble foot, mini camp vélo, vide grenier du Bocal, journée sportive ouverte à tous à Pontlevoy, rafting, manga sur Loire, construction d'une cabane de Noël pour décorer la commune.

En juillet, un camp a été organisé à Vouneuil sur Vienne du 22 au 26 juillet avec au programme : accrobranche,

canoë sur la Vienne, journée au Futuroscope, soirée barbecue et boum organisés par le camping.

**Ouverture les mercredis
et samedis de 14 h à 18 h
en période scolaire
et du lundi au vendredi de 14 h à
18 h les vacances scolaires.**

**Pour tout renseignement
ou inscription, contacter
Bastien CLOUET au
02.54.32.78.10/06.63.90.84.22 ou par
mail : bocal.pontlevoy@gmail.com.**

Depuis le 9 juillet 2018, les tarifs des accueils de loisirs extrascolaires (mercredis, petites vacances et grandes vacances) sont harmonisés avec ceux de tous les accueils de loisirs de la Communauté de Communes du Val de Cher-Controis.

Ces tarifs sont applicables grâce au soutien financier de ce territoire et à

celui de la Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher qui nous accorde sa confiance depuis de longues années. L'association a organisé une soirée de soutien à la parentalité : au mois de mars sur le thème « Etre parent d'ados » avec l'intervention de professionnels de la Maison des Ados de Blois. Il est prévu que ces manifestations perdurent au rythme de deux chaque année.

**Pour tout renseignement,
contacter Sandrine Blotin
au 02 54 32 78 10 ou par mail :
periscolairepontlevoy@orange.fr**

Familles Rurales c'est aussi :

- RAE : Réseau d'amitié et d'échanges

**Si vous ou votre entourage
disposez d'un peu de temps
à consacrer au mouvement,
contactez Mme MOUZAY.**





Téléthon Pontlevoy/Thenay



ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR L'ANNÉE 2018 : LA 23^E ÉDITION DU 8 DÉCEMBRE 2018

Le 3 novembre, nous avons rendez-vous au parking de la réserve naturelle du CDPNE afin de marcher pour le téléthon. C'est une trentaine de marcheurs qui est partie sous un beau soleil d'automne. Hubert Armand nous a présenté un bref résumé sur la réserve naturelle avant de partir. Après avoir fait un tour dans la campagne pontilevienne, les marcheurs sont allés sur le site de la réserve régionale naturelle du CDPNE où Yves Thisse, professeur de SVT à la retraite et géologue nous a présenté l'histoire de ces derniers 23 millions d'années. Après ses explications intéressantes, il était l'heure du verre de l'amitié offert par Pontlevoy Animations.

Les clubs de Jeux de société de Pontlevoy et de Thenay se sont réunis le 14 novembre sur Thenay pour le traditionnel après-midi jeux.

Des boîtes de récupération de piles usagées étaient disponibles à la Boulangerie Bruneau, nous en avons récupéré 85 kg

sur les deux communes, n'hésitez donc pas à les garder pour l'an prochain.

Lors de la séance de yoga du 6 décembre, une urne était déposée à l'entrée de la salle où chacun pouvait mettre sa participation.

Comme tous les ans, les « mains habiles du mercredi » ont proposé des objets à vendre (objets en crochet, boules en papier, bonnets en laine, poupées pompons, bougies étoile, mobiles de Noël, anges en tricot, étoiles pour sapin) dans les écoles Malingié, Saint Gilles de Pontlevoy et Saint Joseph de Sambin, les enfants apprécient de pouvoir participer de cette manière. Ces articles étaient aussi disponibles chez les commerçants.

Le matin du Téléthon, les jeunes du bocal et de l'atelier théâtre sous la responsabilité de Sophie et du nouvel animateur déambulaient dans les rues pour proposer les brioches aux pontileviens. Nous tenons à remercier la Boulangerie Bruneau pour le don fait à cette occasion.

Le 8 décembre, au foyer rural, on pouvait acheter des objets divers,

des décorations de Noël, des compositions florales et des plantes en pot. On pouvait aussi trouver les noix de Monique et les confitures de Louisette. Le stand livres proposait un très grand choix pour tous les lecteurs, on pouvait aussi y acheter des cartes postales anciennes ainsi que des CD et DVD. Il y avait aussi une tombola qui permettait de gagner un lot par enveloppe. On pouvait aussi acheter des objets divers ainsi que des vêtements à petits prix.

Le chamboule tout et loto scrabble permettaient de s'amuser tout au long de la journée.

Une professionnelle était présente afin de réaliser des massages assis, à toutes les personnes le désirant, cette activité a obtenu un vif succès.

On pouvait se restaurer en achetant des crêpes, au stand de l'ESAT mais aussi acheter des objets en pâte Fimo. La buvette proposait du thé, du café et le fameux vin chaud de Laurent.

A midi, il était possible de manger : une soupe de légumes maison, des croque-monsieur, du fromage et un



Au repas du soir, après une journée bien remplie.

fruit. C'est environ une cinquantaine de personnes qui s'est retrouvée pour ce moment convivial.

Sur Thenay, on pouvait acheter des brioches, de la confiture maison, de la soupe de potiron. On pouvait trouver aussi des cartes postales, des réalisations de l'atelier Thenaysien, des sacs à pains, des crayons gomme, sans oublier la tombola. On pouvait aussi acheter à la brocante des vêtements, des chaussures, des foulards, des livres et de la vaisselle. Pour le midi, il était possible de se faire livrer ou bien manger sur place soupe, bourguignon et purée, fromage et dessert.

Le défi national de 2018 était de vendre 1 million de crêpes à l'occasion des différentes manifestations sur tout le territoire. Nous avons participé à ce défi en vendant sur nos 2 commandes 154 crêpes.

Le soir, les personnes inscrites au repas se sont retrouvées à la salle Jean Rabet de Thenay pour l'apéritif offert par la municipalité. Ensuite, Isabelle Guehl nous a donné un premier résultat estimatif. Nous sommes ensuite passés à table où une blanquette nous était servie. Avant de déguster la tarte pomme et rhubarbe, on pouvait peser le panier garni. Le poids exact a été

trouvé (6,950 kg) et c'est M. Guehl qui l'a remporté.

Le club de tennis TC Sud 41 a organisé son tournoi double déguisé le 15 décembre, la somme récoltée à cette occasion a été reversée au profit du Téléthon.

Un grand merci aux municipalités de Pontlevoy et de Thenay, aux différents donateurs, à tous ceux qui participent de quelque manière que ce soit, sans oublier les bénévoles et les associations.

Chacun a contribué à sa manière pour que ce Téléthon soit une réussite, le résultat peut en témoigner car nous avons récolté 6 680,14 €.

Association pour le Don du sang Bénévole



Section de Pontlevoy et des environs (ADSBP)

Président d'honneur : Michel ROY

Présidente : Véronique BERGER

(tel : 026 32 25 89 14)

Vice-présidente : Ginette MARTEAU

Trésorière : Irène POTIN

Secrétaire : Annie GIRARD

Membres : Françoise ROY, Alain LUCAS,

Annick DELILLE

ACTIVITÉS 2019

2019 a été l'occasion de mettre en pratique le partenariat avec l'Association pour le Don du Sang bénévole de Montrichard ; les dates de collectes à Montrichard et Pontlevoy étant désormais toutes compatibles entre elles. Auparavant, en effet, ces dates se suivaient de façon très rapprochée et un donneur à Montrichard ne pouvait donc venir donner à Pontlevoy juste après (et inversement). À Pontlevoy cela se traduisait par des « petites » collectes, au point que l'EFS ne voulait plus venir du tout, recherche de l'efficacité oblige... Le partenariat nous permet de conserver des collectes à Pontlevoy... même si le nombre de collectes a été réduit à UNE par an... pour le moment !

En 2019, la collecte a eu lieu le 12 juin et l'affluence a été très importante (70 dons) grâce notamment aux donneurs habituels de Montrichard qui ont bien voulu faire le déplacement à Pontlevoy (merci à l'Association de Montrichard de les avoir fortement incités à « monter sur le plateau » !). En revanche, force est de reconnaître que l'EFS n'avait pas correctement anticipé cet afflux, d'où une longue attente et

un certain nombre de donneurs potentiels perdus [repartis faute de pouvoir attendre]. L'EFS a promis d'accorder en 2020 les moyens habituellement réservés aux collectes sur Montrichard.

En 2020, la collecte aura lieu à Pontlevoy le mercredi 6 mai de 15 h à 19 h [heure du dernier enregistrement du don]. Ce sera donc l'unique collecte de l'année à Pontlevoy. Les donneurs habituels sont ainsi fortement invités à honorer désormais de leur participation les collectes organisées à Montrichard Val-de-Cher aux dates suivantes : les mercredis 26 février [15 h-19 h], 1er juillet [15 h-19 h], 26 août [8 h 30-12 h 30], 28 octobre [15 h-19 h] et 23 décembre [15 h-19 h]. Ces collectes se dérouleront dans la salle des fêtes de Bourré [mitoyenne de la mairie].

Notez enfin la date de l'AG de l'association prévue le 25 janvier 2020 à 10 h 30 à la Saulaie, suivie du traditionnel apéritif pétillant.



Présence à la journée des associations.



Secours catholique

Équipe de Montrichard Pontlevoy
3 place du Commerce
41400 Montrichard

La mairie de Montrichard nous a demandé de laisser libres 3 pièces que nous occupions à l'Esccal au 6 rue Basse de Nanteuil. Aussi nous avons rapatrié nos fournitures à la Boutique Solidaire 3 place du Commerce. Ainsi vous pouvez profiter au maximum des vêtements exposés dans celle-ci. Nous vous rappelons que la boutique est ouverte les lundi et mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.

Après un rendez-vous avec les assistantes sociales les personnes dans le besoin peuvent bénéficier de l'épicerie sociale (tenue par l'Association la Bienfaisance) ou se voir accorder une aide financière (15 aides dont 8 sur Pontlevoy en 2019) ou un micro crédit pour un projet bien défini.

Nous participons à la journée des Associations début septembre, à la boîte en plus de la Banque Alimentaire fin



La boutique, place du Commerce, à Montrichard.

novembre ainsi qu'à la grande braderie de Modern'danse d'août et à l'arbre de Noël de l'Ecole publique. Dans le cadre de la campagne nationale du Secours Catholique nous proposons divers objets à cet arbre de Noël et à la sortie des messes du secteur paroissial. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Aussi, si vous voulez vous rendre utile auprès des personnes

en difficulté, n'hésitez pas à venir nous voir. Nous vous accueillerons avec joie.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter au 02 54 32 79 46 ou 02 5432 53 73



À l'intérieur de la boutique.

État civil 2019

LISTE DES NAISSANCES

15 janvier : Giullian DE ALBUQUERQUE MAGALHAES
 26 janvier : Lou DUVAL
 15 février : Matthew ESNARD
 19 février : Loucas FIEFFÉ
 9 mars : Mya DEBOURG
 5 avril : Aaliyah KALACH
 3 juillet : Valentine GIRARD
 7 juillet : Izzy BERGES CAMPOS
 28 juillet : Marin FOUGERAS
 17 septembre : Enzo BAN
 4 décembre : Lya THONAT
 7 décembre : Noam DESROCHES
 14 décembre : Paul GOGLU
 21 décembre : Giullian VA

LISTE DES MARIAGES

20 avril : Alvaro BERTAGNINI et Florence CHAMBLET
 4 mai : Alexis SINEAU et Fleur DESCHAMPS
 13 juillet : Jean-Michel LEVANT et Nathalie RUHAUD
 31 août : Olivier DE SOUZA et Marion HALTER
 14 décembre : Loïc BOURNON et Delphine ARRUGA

LISTE DES DÉCÈS

26 décembre 2018 : Robert MANTE – 89 ans
 1^{er} février : Jeannine BARBOU – 87 ans
 3 février : Liliane DANIEL – 84 ans
 12 février : Raymonde BÉCHIAU – 91 ans
 1^{er} mars : Vincent DJORDJIAN – 46 ans
 2 mars : Michel ROZE – 74 ans
 3 mars : Jean-Christophe TISSIDRE – 51 ans
 22 mars : Jean MAINFRAY – 68 ans
 11 avril : Pierre BINET – 84 ans
 15 avril : Jacques BELLIER – 70 ans
 20 mai : Simonne ORY – 94 ans
 7 juillet : Natividad GUTIERREZ – 83 ans
 22 juillet : Jacqueline LÉGER – 94 ans
 24 juillet : Edwige MORIN – 71 ans
 27 juillet : Marcel GRAS – 92 ans
 17 septembre : Gaston PILLAULT – 83 ans
 6 octobre : Martine PINARD – 74 ans
 14 octobre : Hélène DAGOIS – 99 ans
 20 octobre : Jean-Pierre GÉMON – 68 ans
 26 octobre : Jeanne BESNARD – 86 ans
 3 novembre : Josette LAURON – 93 ans
 28 novembre : Micheline GAULT – 82 ans
 2 décembre : Manuel LASNIER – 50 ans
 12 décembre : Jean-Michel LEVANT – 57 ans
 18 décembre : Daniel MACHER – 68 ans

Pluviométrie

2018	MOIS	QUANTITÉ EN MM	2019	MOIS	QUANTITÉ EN MM
	Janvier	151		Janvier	52
	Février	80		Février	31
	Mars	88		Mars	38
	Avril	73		Avril	35
	Mai	44		Mai	60
	Juin	55		Juin	77
	Juillet	97		Juillet	10
	Août	18		Août	17
	Septembre	16		Septembre	31
	Octobre	56		Octobre	115
	Novembre	75		Novembre	151
	Décembre	83		Décembre	85
Total		836	Total		702

Avec 702 mm de pluie sur l'année nous sommes quasi à la pluviométrie moyenne annuelle calculée sur les 45 dernières années à 708 mm.

Les records, depuis janvier 2000, restent, pour le mois le plus pluvieux, en octobre 2012 avec 190 mm d'eau au m², et pour le plus sec, mai 2011 avec 4,5 mm d'eau au m².

Novembre avec 151mm a été le mois de novembre le plus pluvieux depuis l'an 2000.

Tous nos remerciements à Alain Barboux, qui, depuis le départ en retraite et le changement de domicile de Claude Gentils (il a fourni les comptes de pluviométrie de 1975 à 2018), à la Jourandière, recueilli à la Galvaire les éléments de pluviométrie pour la commune.



Services, artisans et commerçants de la commune

SERVICES DE SANTÉ			
Dorion Pierre	19 av. de Malingié	02.54.71.36.70	Médecins
Plommet Catherine	15 route de Montrichard		
Bonnigal Alexandrine	1, rue de la Saulaie	02.54.32.57.28	Dentiste
Cornet Jacques	4, rue du Colonel Filloux	02.54.32.50.72	Cabinet Infirmiers
Cabinet d'infirmiers	22, rte de Montrichard	02.54.32.50.24	Pharmacie
Soubise Marie-Hélène	19 rte Montrichard	02.54.32.56.72	Ambulances et taxis de Pontlevoy
Ambulances et taxis de Pontlevoy			
HÔTELS, RESTAURANTS, CAFÉ			
Auberge de l'École	12, rte de Montrichard	02.54.32.50.30	Hôtel-restaurant
Ô Pêché Mignon	1, rte de Blois	02.54.71.87.24	Pizzeria
Bar de la Poste	2, Place de Verdun	02.54.32.01.57	Café, tabac, jeux
Le Brazza	2, rte de Montrichard		Café, jeux, tabac, PMU
PRODUITS DU TERROIR			
Domaine de Saint Gilles	68, rte de Thenay	02.54.32.60.32	Légumes, fruits, plantes aromatiques
SARL Moreau	80, rte de Montrichard	02.54.32.50.39	Fromages de chèvres
Roy Anne Cécile	3, rue Franche	02.54.32.51.07	Vin bio
COMMERÇANTS, ARTISANS, SERVICES			
La Poste	Place Verdun	3631	
Cocci Market	38, rue Auguste Poulain	02.54. 32.74.01	Alimentation générale
Bruneau Walter	2, place de la Libération	02.54.32.52.52	Boulangerie - Pâtisserie
Renard Brigitte	2, place de Verdun	02.54.32.01.57	Maison de la presse
Salon Azur Coiff'	5, rue du Colonel Filloux	02.54.32.08.94	Coiffure mixte
Pension Saint François d'Assise	La Sacherie	02.54.32.57.78	Pension pour chiens et chats
Colombeau Aurélien	14, rue des Moineaux	02.54.32.71.78	Électroménager
Thibault Alain	63, rte de Montrichard	02.54.32.50.45	Garage automobile
Leloir Maintenance Services	23 rue de la Boule d'Or	06.83.68.98. 56	Maintenance machine outil, commande numériques électronique, informatique.
Rousseau Jean-Luc	108, rte de Montrichard	06.16.50.61.65	Impressions graphique et publicité
Rédactyl	20 rue du Pin	06.62.59.33.83	Travaux de secrétariat
Allo Services 41	10 rue Franche	06.65.70.88.19	Espaces verts
Pontlevoy Taxi Carl		07.70.24.83.70	Taxi
Bordas Frédéric	2 rue de la Croix des Bordes	06.10.20.10.42	Gravure sur verre
Air Drone Works (A.D.W)	100 route de Montrichard	06.63.51.16.28	Télépilote de drones
Crédit Agricole	42 rte de Montrichard	02.54.32.51.27	Banque
MATÉRIELS VITICOLE ET AGRICOLE			
DMS 41	22 rue des Alouettes	02.54.71.26.82	
TRAVAUX FORESTIERS			
Charrier Benoît	4, rue des Vignes	06.63.57.94.65	Pépinieriste viticole
Cornet Jean-Louis	Le Grand Cherfaix	02.54.32.54.65	Travaux forestiers
BÂTIMENTS			
SARL Hug & Harrault	85, rte de Montrichard	02.54.32.52.36	Couverture, Charpente, Zinguerie, Ramonage, Isolation
Cadoret Michel	7, rue de Bourré	02.54.32.58.54	Électricité générale, chauffage, isolation et faux plafonds
Colombeau Aurélien	14, rue des Moineaux	02.54.32.71.78	Électricité générale, chauffage
Transports R. Audon et Fice	4 chemin de Beauvais	06 32 11 51 05	Terrassement, transport, location de benne, travaux publics
Rétif Thierry	12, rue des Petits Pas	02.54.32.67.14	Maçonnerie et carrelage, aménagement de combles, placoplâtre,
André Ludovic	3 rue de la Boule d'Or	06 50 41 27 20	Maçonnerie, Carrelage, Rénovation terrasse, Faïence, Taille de Pierre
Leggio Christian	4, La Simonière	06.80.44.49.63	Menuiserie PVC, Aluminium et Bois
Battini Menuiserie	Impasse des Carriers	02.54.75.30.99	
Maugé Frédéric	43, rte de Monthou	02.54.32.51.32	Peinture, vitrerie
Lamy Jean-Pierre	17, rue de Bel-Air	02.54.32.33.35	Plâtrerie, isolation, faïence
Roux Fabrice	La Maison Rouge	02.54.32.54.89	Plomberie, chauffage
Salvaudon Alain	8, rte de Blois	02.54.32.76.77	

En cas d'erreur ou d'omission, vous pouvez contacter la mairie au 02 54 71 60 70 ou par mail à : secretariat@mairie-pontlevoy.fr



Mairie de Pontlevoy
Place de la Libération
41400 PONTLEVOY

POUR NOUS JOINDRE

Au **02.54.71.60.70**
aux horaires d'ouverture
(pas de répondeur)

Par mail à
secretariat@mairie-pontlevoy.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 45 - 12 h	
Mardi	8 h 45 - 12 h	16 h - 18 h
Mercredi	8 h 45 - 12 h	
Jeudi	8 h 45 - 12 h	
Vendredi	8 h 45 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Samedi	9 h - 12 h	



**POUR SUIVRE LA VIE DE LA COMMUNE
SUR LE SITE COMMUNAL
WWW.MAIRIE-PONTLEVOY.FR**



NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Toutes Urgences	112
Enfance maltraitée	119
Centre hospitalier de Blois	02.54.55.66.33
EDF Dépannage Electricité	08.10.33.30.41
GDF Dépannage Gaz	08.10.41.24.41
Pharmacie de Garde	3237
Urgences dentaires (Dimanche et jours fériés entre 9h/12h et 14h/17h)	02.54.78.17.26



Une urgence ?  ou 

**Vous avez des difficultés
à entendre ou à parler ?**

Envoyez un SMS* au 114

* SMS non facturé.



